



L'attribution du genre grammatical aux anglicismes de l'informatique. Le cas de l'italien, du français et de l'espagnol

Aureliana RUOCCO

Sous la direction de Vincent HUGOU

Mémoire de Master 2

Spécialité : Linguistique avancée et description des langues

2018-2019



Je soussignée, Aureliana RUOCCO, certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroit, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalée entre guillemets.

Aureliana Ruocco

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de mémoire Monsieur Vincent HUGOU, Maître de conférences à l'Université de Tours, tout d'abord pour m'avoir conseillé le sujet de ce travail, pour ses remarques toujours pertinentes et pour m'avoir toujours encouragée à poursuivre mes études. Je dois surtout le remercier de sa patience et de sa disponibilité pendant toute la période de la préparation du mémoire mais surtout pendant les journées, les plus difficiles. Il m'a toujours poussée à m'améliorer et il m'a aidée à prendre les justes décisions sans pourtant s'imposer.

Je remercie également Monsieur GATELAIS d'avoir accepté d'être membre de jury le jour de ma soutenance, pour les enseignements transmis dans son cours et pour son amabilité.

Je désire aussi remercier les responsables de mon Master, Monsieur OSU et Madame TOUPIN, d'avoir accepté ma candidature à l'Université de Tours, pour le dévouement, pour la passion pour la linguistique qu'ils transmettent aux étudiants, pour s'intéresser toujours à leurs problèmes et pour les inviter au respect des opinions d'autrui. Le rôle qu'ils ont occupé dans mon parcours est comparable à celui d'un père et d'une mère pour un enfant.

J'adresse également mes sincères remerciements à toute l'équipe enseignante du Master de Linguistique Avancée, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires. Je les remercie surtout pour leur humanité et pour leur disponibilité envers moi, tout comme envers les autres étudiants.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à M. BEN HEMDENE pour avoir relu et corrigé mon mémoire, pour sa disponibilité, pour sa gentillesse et pour m'avoir confortée dans mes capacités. Ses conseils de rédaction m'ont été très précieux.

Un grand merci aussi aux personnes suivantes :

A Hervé puisqu'il m'a aidée lors de mon arrivée en France, pour avoir su apprécier mon côté ironique, pour avoir géré en partie mon côté impulsif, pour sa

rationalité, pour partager les mêmes valeurs mais surtout pour rester une personne de confiance malgré la fin de notre relation.

A Piera et ses enfants pour leur compagnie, pour avoir vécu ensemble des expériences négatives, pour tous les moments agréables et pour être ma famille italienne en France.

A la famille Tripi pour la confiance qu'ils me font et pour leur générosité.

A Marilyn et mes autres élèves de l'association Traghetto pour la sérénité que je ressens en cours, pour me pousser à la réflexion linguistique avec des questions simples et surtout pour me faire sentir indispensable.

A mes amies pour l'accueil chaleureux qu'elles me réservent à chaque rentrée en Italie, comme si je n'étais jamais partie, pour me distraire, pour m'apprécier et pour m'écouter quand j'ai besoin de parler à quelqu'un.

A ma famille, en particulier mes grands-mères pour m'avoir élevée dans le respect et la simplicité, pour l'esprit de convivialité qui nous caractérise et pour tout ce que j'ai appris de vous tous.

Et enfin, je remercie les amours de ma vie pour les sacrifices faits y compris celui de nous avoir séparés pendant ces années. Je remercie mon père pour avoir fait grandir en moi l'amour pour les langues et pour m'inviter toujours à m'exprimer avec politesse et sans présomption. Je remercie ma mère pour m'avoir appris à voir toujours les aspects positifs des personnes et des situations. Et pour finir, je remercie de tout cœur ma sœur d'être toujours solaire, pour m'avoir encouragée à partir et puisque ma détermination l'a encouragée à poursuivre ses objectifs.

Lo straniero [..] non è un elemento alieno, da contrapporre all' "indigeno" o "ereditario", ma una forza catalizzatrice che agisce solo se in armonia con le tendenze intrinseche del sistema ricevente.

Klein Ivan, 1972, 7

L'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie [...], à un système de signes linguistiques arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée.

Deroy Louis, 1956, 9

Gender is the most puzzling of the grammatical categories.

Corbett Greville, 1991, 1

Résumé

L'attribution du genre grammatical aux anglicismes, dans les langues latines, est une opération complexe. Les études sur ce sujet montrent que, si la langue source n'offre aucun indice pour la détermination du masculin ou du féminin, le premier l'emportera, étant le genre le plus neutre, dans cette famille de langues. Notre étude propose une investigation sur l'attribution du genre, avec une attention particulière sur le masculin, en synchronie et au travers du domaine de l'informatique. L'analyse s'appuie sur un corpus réalisé grâce à une recherche sur des forums de discussion dans les deux langues. Nous proposons, en suite, une comparaison avec l'espagnol, afin de nourrir la discussion. L'analyse a tenu compte aussi des enquêtes effectuées sur les locuteurs natifs. La présence d'abréviations et de noms composés dans notre corpus a déterminé l'applicabilité de critères morphologiques. Pourtant, les critères sémantiques pouvaient justifier les différences dans l'assignation du genre des anglicismes entre le français et l'italien. À l'aide de l'analyse contrastive, notre recherche vise à offrir une autre piste à suivre pour l'analyse des phénomènes émergents dans les langues modernes. Nous croyons que des futures recherches, sur autres langues et dans autres domaines, pourront confirmer l'utilité de notre méthode.

TABLE DES MATIERES

Mots-clés / Key words.....	12
Liste des abréviations employées.....	13
Introduction.....	14
Chapitre I. Tour de la littérature sur l'emprunt et l'attribution du genre grammatical dans les langues latines.....	16
1. Vers la définition d'emprunt.....	16
1.1. Qu'est-ce qu'un emprunt ?.....	17
1.2. L'emprunt dans les dictionnaires.....	18
1.3. L'emprunt linguistique dans la littérature.....	19
1.4. Les anglicismes dans les langues romanes.....	22
1.5. Synthèse intermédiaire.....	23
2. La catégorie du genre dans les langues latines.....	23
2.1. La catégorie du genre : un héritage du latin.....	23
2.2. Le genre en français.....	25
2.3. Le genre en italien.....	27
2.4. Le genre en espagnol.....	28
2.5. Conclusion sur le genre dans les trois langues.....	30
3. Le genre des anglicismes dans les langues latines.....	30
3.1. L'attribution du genre aux emprunts.....	30

3.2. Le genre des anglicismes en français.....	32
3.3. Le genre des anglicismes en italien.....	33
3.4. Le genre des anglicismes en espagnol.....	35
3.5. Conclusion sur le genre des anglicismes.....	36
Chapitre II. Méthode d’investigation et création du corpus.....	37
1. Le choix du domaine.....	37
2. Méthode retenue.....	39
3. Codage des données : limites rencontrés.....	41
4. Corpus.....	43
4.1. Sous-corpus italien.....	43
4.2. Sous-corpus français.....	44
4.3. Entrées présentes dans les deux langues.....	46
Chapitre III. Analyses des données et des résultats.....	47
1. Considérations et résultats.....	47
1.1. L’opinion des locuteurs natifs.....	49
2. Le corpus italien.....	49
2.1. Le cas <i>back cover</i>	50
2.2. L’attribution du féminin.....	51
2.3. L’attribution du masculin.....	51

2.3.1.	Attribution déterminée par le suffixe.....	52
2.3.2.	Attribution déterminée par la structure verbe + nom.....	52
2.3.3.	Attribution sur la base d'une règle sémantique.....	53
2.4.	Attribution du genre aux abréviations.....	54
2.5.	Résumé sur l'attribution du genre d'italien.....	55
3.	Le corpus français.....	56
3.1.	Le cas <i>TCPview</i>	57
3.2.	Attribution du féminin.....	57
3.3.	Attribution du masculin.....	58
3.3.1.	Attribution du genre sur la base du suffixe.....	58
3.3.2.	Attribution sur la base d'un hyperonyme.....	59
3.3.3.	Attribution aux composés verbe + nom.....	59
3.3.4.	Attribution du genre aux mots composés.....	59
3.4.	Attribution du genre aux abréviations en français.....	60
3.5.	Résumé sur l'attribution du genre en français.....	61
4.	Analyse du corpus français-italien.....	62
4.1.	Attribution du genre : similarités et différences.....	63
4.2.	Le cas <i>Wi-Fi</i>	64
4.3.	Attribution du genre aux abréviations.....	65
4.4.	Résumé et confrontation des deux langues.....	65

4.5. Conclusions sur nos analyses.....	66
5. La comparaison avec l'espagnol.....	67
5.1. Méthode.....	68
5.2. Résultats.....	68
5.2.1. L'attribution du genre pour <i>PC</i>	69
5.2.2. L'assignation du genre pour <i>Wi-Fi</i>	70
5.2.3. Considérations sur la correspondance de genre.....	70
5.2.4. Considérations sur la différence de genre.....	71
5.3. Résumé sur la comparaison avec l'espagnol.....	72
Conclusion.....	74
Bibliographie.....	76
Annexes.....	78
Annexe 1. Sources pour le corpus italien.....	78
Annexe 2. Sources pour le corpus français.....	84
Annexe 3. Enquêtes sur les locuteurs italophones.....	87
Annexe 4. Enquêtes sur les locuteurs francophones.....	93
Annexe 5. Enquêtes sur les locuteurs hispanophones.....	99

Mots-clés/ Key words

Anglicismes
Assignation du genre
Corpus multilingue
Français
Informatique
Italien
Langage sectoriel

Anglicisms
French
Gender assignement
Computer science
Italian
Multilingual corpus
Sector-specific language

Liste des abréviations utilisées

ang : anglais

f/F : féminin

fr : français

esp : espagnol

g : genre

IND : indéterminé

it : italien

lat : latin

m/M : masculin

Introduction

Quand le français emprunte à l'italien, ou l'italien emprunte au français, ces deux langues empruntent aussi le genre du nom (en italien *la crêpe, il bouquet*, en français *le piano, la pizza*). Cela n'est guère surprenant, puisque les deux langues connaissent le même découpage de genre : masculin et féminin. En revanche, les emprunts à l'anglais, dans ces deux langues, posent des questions différentes, dans la mesure où la langue anglaise contemporaine ne marque pas, ou alors marque différemment, le *genre grammatical*. Ce sujet occupe une place très importante dans les études sur l'adaptation des anglicismes aux langues latines et, surtout pour la langue française, il existe une très vaste littérature critique là-dessus. Le nombre d'études traitant de l'assignation du genre aux emprunts en italien, est beaucoup plus restreint. Pourtant, les deux langues présentent des similarités. Généralement le traitement des anglicismes suit la même démarche que le traitement des *néologismes*, auxquels sont appliquées des règles *morphologiques, phonologiques ou sémantiques*. Doit-on se contenter de ces critères ? Et lesdits critères seront-ils toujours applicables au français, comme à l'italien ou l'espagnol ?

Plusieurs linguistes ont analysé les entrées dans les dictionnaires des langues latines, et leur emploi dans la langue courante. Le résultat final est la prédominance du masculin. La présence du féminin, attestée pour 15% environ des emprunts, retient alors tout l'intérêt des linguistes. Le masculin occupe, dans ces travaux, un rôle très marginal car on présuppose qu'il est choisi par défaut : les langues romanes l'adoptent en tant que *genre neutre*, le genre le moins marqué. Pourrons-nous admettre cette explication sans aucune réserve ? Comment pourrait-on expliquer autrement la présence du masculin ?

La langue italienne, qui est la nôtre, s'appuie surtout sur des règles morpho-phonologiques, pour la distinction du genre. La présence obligatoire d'une voyelle en fin de mot est, dans la majorité des cas, un indice très important pour connaître le genre d'un mot donné. Un critère ainsi structuré rend difficile l'attribution du genre aux termes d'origine anglaise, qui, contrairement à l'italien, se terminent presque toujours par une consonne (généralement ceux qui se terminent par voyelle sont des emprunts à d'autres langues). Il faudra aussi préciser que, lorsque l'italien emprunte un nom,

normalement il ne subit aucune adaptation morphologique. Est-ce que l'adaptation morpho-phonologique peut être le possible terrain d'une nouvelle investigation ? Pourrait-on la considérer comme un procédé pour faciliter l'attribution du genre ? Par exemple, l'espagnol traduit l'anglais *standard* par *estàndard*, en raison de contraintes phonétiques, mais l'italien et le français ont assimilé *standard* à leur vocabulaire. Par contre, le français a une forte tendance à créer des calques sémantiques sur les formes anglaises, ex. *disque dur* au lieu de *hard disk*. L'italien semblerait donc s'appuyer principalement sur des règles sémantiques pour la détermination du genre.

Nous supposons que la comparaison entre l'italien et le français (puis, dans une moindre mesure, l'espagnol) pourrait permettre de reconsidérer l'attribution du genre par défaut, et revisiter les critères utilisés. Est-ce que les critères sémantiques (plus que des critères morpho-phonologiques) de l'italien peuvent être appliqués aussi au français, ou à l'espagnol ? Si notre hypothèse s'avère correcte, nous pourrions alors proposer une nouvelle critériologie applicable aux trois langues.

Dans un premier temps, nous nous pencherons sur la définition de l'emprunt en linguistique, parmi l'observation des emprunts à l'anglais dans les langues latines, et sur le rôle du genre dans les langues romanes. Nous fournirons également, pour chaque langue choisie, un bref résumé sur ce que la littérature de l'emprunt affirme, par rapport à l'assignation du genre.

Dans une deuxième partie, nous expliquerons la méthodologie suivie pour la création de notre corpus, et l'exigence de créer des sous-corpus, ainsi que le choix du domaine d'analyse, et les problématiques liées à la définition du genre, dans chaque langue de notre corpus.

Enfin, nous conduirons des analyses sur les données de notre corpus pour essayer de déterminer le critère d'assignation du genre. Nous essaierons surtout d'expliquer la règle applicable pour la détermination du masculin, parmi des comparaisons entre italien et français, pour ensuite vérifier nos critères entre le français, l'italien et l'espagnol.

Chapitre I. Tour de la littérature sur l'emprunt et l'attribution du genre grammatical dans les langues latines

1. Vers la définition de l'emprunt

Au cours du XX^e siècle, le traitement des emprunts, en particulier des anglicismes, a fait l'objet de nombreuses discussions. Pourtant, peu d'études définissent, avec clarté, ce qu'on entend par *emprunt*, qui reste, à notre avis, une notion assez vague. Cela ne semble pas attirer particulièrement l'attention des linguistes, qui dans leurs travaux renvoient à la définition de Deroy (1956) et de Haugen (1950). Ces deux études en effet explorent la terminologie de l'emprunt, mais surtout le parcours qui mène de l'entrée du nouveau terme dans une langue, jusqu'à son adoption définitive par cette langue. Notre travail ne se limite pas, pourtant, à observer ce qui est affirmé dans la littérature sur l'emprunt, puisqu'elle n'est pas forcément connue par le grand public. Ainsi, afin de clarifier ce que les locuteurs entendent par *emprunt*, une recherche a été conduite dans des forums de discussion autour ce sujet. Naturellement, nous avons remarqué que la plupart des utilisateurs étaient des étudiants en lettres ou langues, avec une bonne connaissance du sujet (sans pourtant être des experts en la matière). Cette considération nous a amenée à effectuer aussi une recherche dans les dictionnaires, pour avoir une définition générale de l'emprunt et comparer les résultats obtenus. L'objectif des trois méthodes (littérature sur l'emprunt, exploration de forums et dictionnaires) était de faire émerger, parmi les divergences, les traits distinctifs de l'*emprunt*. Une recherche purement linguistique implique assez souvent la consultation de textes et publications spécialisées, ou de dictionnaires encyclopédiques, destinés à un cercle restreint d'utilisateurs (un *Larousse*, par exemple, est plus connu du grand public qu'un *Littre*). En revanche, les sites de forums, comme d'autres instruments informatiques, ont davantage de visibilité, et les dictionnaires de langue, les plus communs, sont accessibles au grand public. Cette partie se scindera en quatre sections :

- La première traite de la définition de l'emprunt dans les forums de linguistique, visités par des étudiants (français et anglais) en lettres. Leur approche est naïve, mais ils ont les connaissances linguistiques suffisantes pour une réflexion terminologique ;
- La deuxième décrit la définition fournie par les dictionnaires (le *Petit Robert* pour le français e le *Sabatini e Coletti* pour l'italien) ;

- La troisième est consacrée aux études linguistiques, sur le phénomène et à la terminologie de l'emprunt ;
- La quatrième vise à souligner les caractéristiques de l'emprunt, à travers l'analyse des anglicismes dans les langues romanes, objet de notre étude.

1.1. Qu'est-ce qu'un emprunt ?

Cette section est le résultat d'une recherche effectuée sur les forums de discussion autour de la désignation d'emprunt. En raison du fait que la plus grande partie de la littérature sur l'emprunt, que nous avons pu consulter, était soit en anglais soit en français, nous avons choisi de visiter des forums sur la définition de l'emprunt dans les deux langues. De plus, il nous a semblé intéressant de constater qu'en général, en anglais, on emploie deux termes pour désigner un emprunt : *borrowing* et *loanword*, alors qu'en français un seul terme est employé (on parle ici de la dénomination la plus répandue pour *emprunt*). Sans doute la plupart des utilisateurs étaient des étudiants en lettres et langues, puisqu'ils ont fait preuve d'une bonne connaissance de la question. Par contre, il y avait plusieurs discussions sur la définition de l'emprunt, et sur la terminologie autour de ce sujet. Une de ces discussions concernait la différence, très fine, entre « *borrowing* » et « *loanword* » en anglais, même si, pour certains utilisateurs, cette dernière expression est la plus indiquée pour désigner un emprunt¹. Dans les faits, le terme *borrowing* indique plus généralement *l'acte d'emprunter*, aussi bien au sens littéral qu'au sens figuré (il ne se réfère qu'à un emprunt linguistique). En revanche, le terme *loanword* n'indique qu'*un mot pris en emprunt* d'une langue à l'autre, il est donc plus précis. Pourtant, nous avons remarqué que ce terme n'était pas forcément connu de tout le monde, probablement parce qu'il n'est utilisé qu'en linguistique. Cela justifie la nécessité d'avoir deux termes différents, en anglais, pour expliquer ce qu'on entend par *emprunt*. En français, on utilise une seule dénomination, qui en effet couvre les sens des deux équivalents anglais : l'acte d'emprunter (en général) et l'emprunt lui-même (donc *l'emprunt linguistique*). Dans les forums, en français², nous avons, par contre, trouvé une discussion intéressante sur la différence entre un emprunt et un héritage, quand on traite de l'emprunt à des langues anciennes comme le latin. Nous avons décidé de traiter cette différence, pour ne pas seulement distinguer si un terme est un héritage

¹<https://www.englishforums.com/English/DifferenceLoanwordBorrowing/brjgkr/post.htm>

²<http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=10257>

ou un emprunt au latin, mais aussi pour pouvoir mieux décrire un emprunt. Un terme hérité subit des mutations liées à l'évolution de la langue, et parfois son étymologie n'est pas reconnue par les locuteurs, mais elle n'est pas méconnue des lexicologues et philologues. En revanche, un emprunt est, dans la plupart des cas, adopté intégralement sans forcément subir des mutations (les anglicismes en français et en italien sont deux exemples opposés du phénomène de l'emprunt). Un exemple proposé dans le forum est le mot latin *ministerium*, qu'a donné lieu en français à un héritage *métier* et un emprunt *ministère*, les deux gardent l'un des sens possibles du mot d'origine.

Les utilisateurs des forums français ont affirmé préférer le terme *emprunt* aux autres dénominations proposées en linguistique, comme *mot exogène* ou *xénisme*, qui sont préférées aussi aux *anglicismes*, *italianismes*, etc. Ils trouvent que la définition d'anglicisme est très vague, puisqu'on ne peut savoir si ce terme fait référence à une unité lexicale ou à une expression idiomatique. Nous traiterons de ce sujet dans les parties suivantes, et nous expliquerons ce que nous entendons par : *emprunt* et *anglicisme*, dans notre étude.

1.2. L'emprunt dans les dictionnaires

Les définitions données par les utilisateurs des forums nous ont fourni plusieurs éléments pour la définition de l'emprunt. Elles nous ont aussi amenée à effectuer d'autres recherches complémentaires. Un des doutes, qui a subsisté à la consultation des forums, concerne la structure de l'emprunt, c'est-à-dire s'il fait référence à une simple unité lexicale ou une expression lexicale. Nous avons, donc, décidé de chercher la définition de l'emprunt dans les dictionnaires français et italiens (les deux langues sur lesquelles porte notre recherche). Pour rendre clair ce que lecteur non linguiste entend par *emprunts*, nous avons écarté les dictionnaires étymologiques et spécialisés, comme le *Littré* et le *Treccani*, et nous avons préféré des dictionnaires communs. Les dictionnaires consultés ont été nombreux, mais nous avons choisi de nous reporter aux définitions du *Petit Robert*, pour le français, et aux *Sabatini e Coletti*, pour l'italien. Nous avons, donc, effectué une recherche dans le *Petit Robert* à l'entrée *emprunt*, et deux recherches dans le *Sabatini e Coletti* aux entrées *prestito* et *forestierismo*. Naturellement la première définition, pour *emprunt* et *prestito*, concerne « l'acte de prendre en prêt quelque chose pour ensuite la restituer ». Pourtant, pour définir leur sens

dans le domaine de la linguistique, les dictionnaires ne parlent pas de *prêt* et *restitution* mais plutôt d'*accueil* (*Sabatini e Coletti*),

Le *Petit Robert* donne la définition suivante du mot *emprunt* : « l'acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé ». Selon cette définition, le terme *emprunt* fait référence à :

- 1) un processus linguistique ;
- 2) le résultat de ce processus (ce que nous avons trouvé dans les forums à propos du terme *borrowing* en anglais).

Une caractéristique importante, dans la définition du *Petit Robert*, est que l'élément emprunté est *incorporé* à la langue d'accueil. Cela peut suggérer que l'adoption de cet élément implique qu'il soit adapté suivant les règles de la langue d'accueil.

La définition de *prestito* donnée par le *Sabatini e Coletti* correspondait, dans une certaine mesure, à celle que nous avons trouvée pour le terme *emprunt* ; cela n'est pas surprenant, puisque cette acception de *prestito* est en fait un calque sémantique sur le français *emprunt*. Sur la base de ce calque sur le français, le dictionnaire souligne aussi la paronymie entre le terme *emprunt* et le terme *empreinte* (it. *impronta*). En revanche, la définition du *Sabatini e Coletti* souligne que l'élément *assimilé* ne subit pas forcément des adaptations morpho-phonologiques. Le terme *prestito* est un synonyme de *forestierismo*, généralement moins connu, puisqu'il n'est employé qu'en linguistique italienne. Dérivé du terme *forestiero* « étranger », il indique « un mot ou une locution emprunté(e) à une autre langue » ; sa définition correspond donc à celle de *loanword*.

Le *Petit Robert* indique les termes *anglicismes*, *italianismes* comme exemples d'emprunt. Par conséquent, nous avons approfondi le sujet en cherchant aussi la définition d'anglicismes dans le *Petit Robert*. Effectivement, les définitions d'anglicisme sont :

- 1) une locution propre à la langue anglaise ;
- 2) un emprunt à l'anglais.

1.3. L'emprunt linguistique dans la littérature

Le terme *emprunt* est généralement employé pour désigner un vocable existant dans une langue donnée (langue source), et *adopté* par une autre langue (langue cible), qui ne connaît pas un parfait équivalent. Comme Deroy (1956, 20) le souligne, la dénomination *emprunt* est discutable, puisqu'elle implique une restitution, alors qu'un

mot étranger est définitivement adopté par la langue d'accueil. Pourtant, on pourra constater que dans certains cas le terme étranger est remplacé par un équivalent (le français préfère *ordinateur* au plus répandu *computer*, entré en italien), avec une sorte de *retour* du mot emprunté. Chadelat observe que : « l'emprunt des mots étrangers n'est pas [...] un processus homogène » (1996, 18), et que l'adaptation phonologique est plus fréquente que l'adaptation morphologique (comme le terme *voyage*, emprunté de l'anglais au français, qui a gardé l'écriture de départ mais a subi une adaptation phonétique).

Les linguistes tendent à ranger l'emprunt dans la classe des néologismes. (Deroy, 1956, 10 ; Goddard, 1969, 22). En effet, l'emprunt, comme le néologisme, se caractérise par l'enrichissement d'une langue d'un signifié pas encore existant, et qui a de surcroît la fonction de recouvrir une sorte de *décalage lexical*, généré par le contact entre deux langues (Caputo et al, 1987, 268). Le néologisme est donc un processus de création lexicale à l'intérieur d'une langue, qui peut comporter aussi l'introduction d'un mot étranger, alors qu'un emprunt est un néologisme pour la langue cible, mais ne l'est pas dans la langue source. Tournier (2004), au sein d'un même ouvrage, qui porte sur les modes de formation du lexique anglais, distingue également ce qui relève de la matrice interne (processus de formation des mots propres à une langue : dérivation, composition, troncation, etc.), et ce qui relève de la matrice externe (l'emprunt). Il est à noter que, le phénomène de l'emprunt, ne concerne pas seulement une seule unité lexicale, mais aussi une tournure entière.

Toutes les langues suivent des règles pour l'intégration d'un mot étranger, lorsqu'il présente des caractéristiques différentes de la langue d'accueil. Pourtant chaque langue suit des règles différentes. Les différences de traitement soulignent les différences culturelles : certains systèmes linguistiques ont une propension à la *mixité*, certains autres sont en faveur de la *pureté* de la langue. Le terme *emprunt* est défini, par Haugen (1950, 3), comme un *prêt métaphorique*, puisqu'il comporte l'*importation*, sans aucun retour, d'une unité linguistique. Haugen affirme aussi que le terme *loanword* est plus précis que le terme *borrowing*, qui désigne l'acte d'emprunter, et non le résultat de ce phénomène. Un emprunt (ou *loanword*) proprement dit prévoit l'importation des éléments linguistiques de la langue cible et l'adoption du terme étranger, sans aucune substitution (c'est surtout le cas des noms qui gardent les morphèmes de la langue d'origine).

Un emprunt peut être aussi traduit par la substitution d'éléments sémantiques équivalents, et donc prendre l'appellation d'*emprunt sémantique* (*semantic loan*) ou *calque* (*loan shift*). Dans ce dernier cas l'emprunt subit une traduction (*loan translation*), et il n'y aura pas d'importation effective (lat. *paeninsula* > fr. *presqu'île*, ang. *skyscraper* > esp. *rascacielo*). Un cas encore plus intéressant est celui du *loanblend*, qui présente une importation de la structure de la langue source, structure qui subit une substitution avec les éléments de la langue cible. Ce dernier type d'emprunt invoque l'hybridation de la langue, mais il favorise la création lexicale (it. *web-sondaggio* « sondage en ligne », esp. *footballista* < ang. *footballer*).

L'acceptabilité d'un emprunt est due : à la longue permanence d'un terme dans la langue cible, à son intégration au système de la langue d'accueil, à l'absence d'un équivalent sémantique. La coexistence d'un ou plusieurs équivalents, pose la question de la *nécessité* de l'emprunt, qui peut être adopté pour d'autres raisons. Cette attitude du locuteur suit, celle que Deroy (1956,123) appelle, une *raison du cœur*. Par exemple, l'emploi de latinismes exprime la volonté du locuteur d'employer ce qu'il retient une expression plus soutenue que celle de sa propre langue. Généralement les linguistes appellent ce type d'emprunt : un *emprunt de luxe* (cf. aussi les travaux de Guilbert, 1975), pour souligner le fait que son adoption ne comble pas un vrai manque terminologique, mais manifeste un choix stylistique (ex. l'emploi de forme de courtoisie *Madame, monsieur* en allemand, pendant le XVIe siècle). Concernant les discussions sur l'utilité de l'emprunt, Deroy souligne que, la présence d'emprunts aux langues anciennes, leur a permis d'enrichir le vocabulaire de nombreux domaines dans les langues modernes. Deroy (1956, 127) cite l'exemple de *céphalgie* et *mal de tête* qui désigne le même concept mais l'un appartient au langage médical et l'autre au langage commun.

La présence d'emprunts dans certains domaines est indispensable, puisque, dans la plupart des cas, ils constituent des *technolectes*, termes spécifiques d'un secteur déterminé, comme par exemple le domaine de l'informatique, qui sera l'objet de notre analyse ici. Pourtant, chaque système linguistique est différent des autres et, le choix d'adopter ou pas un terme étranger, peut varier d'une langue à l'autre, même si elles appartiennent à la même famille. Par exemple, dans les langues latines les anglicismes sont présents surtout dans les langages sectoriels, mais une langue peut avoir recours aux anglicismes plus souvent que d'autres (généralement le français traduit plus que

l'italien, dont les anglicismes subissent rarement une adaptation morphologique). Le paragraphe qui suit veut illustrer les caractéristiques des anglicismes dans les langues latines, et mettre en évidence les similarités et les différences de traitement de l'emprunt.

1.4. Les anglicismes dans les langues romanes

Comme notre travail traitant de l'assignation du genre des anglicismes dans les langues romanes, il nécessitait une introduction sur l'adoption des anglicismes dans cette famille de langues. Bien que l'anglais ait beaucoup emprunté aux langues latines (surtout au français), ces dernières ont mis en place, au cours des deux derniers siècles, des politiques linguistiques contre l'adoption des termes anglo-saxons. Comme nous l'avons déjà affirmé dans le paragraphe précédent, le type d'emprunt le plus courant est l'emprunt lexical, et les langues latines ne font pas exception.

L'emprunt lexical concerne différentes catégories grammaticales comme les verbes et les adjectifs, mais celle des noms est, sans doute, la plus touchée par ce phénomène. Chaque catégorie suit des règles héritées de la langue source ou de la langue cible, mais qui en tout cas deviennent une norme. Par exemple, dans les langues que nous étudions il existe trois groupes verbaux, et, étant le premier groupe le plus régulier, les nouveaux verbes suivent cette conjugaison (*fr. -er, it. -are, esp. -ar*). Les adjectifs empruntés à l'anglais ne suivent pas la règle d'accord en genre et nombre, qui caractérise les langues romanes, mais restent toujours invariables (règle empruntée à la langue anglaise) (Saugera, 2012). Les noms se présentent alors comme la catégorie la plus intéressante à observer, puisqu'ils comportent de nombreuses variations morphologiques, phonologiques et syntaxiques. Gomez Caput (1997, 87) remarque que l'adaptation morphologique a été longtemps considérée comme indispensable. Par exemple *meeting* en espagnol devient *miting*, pour respecter les *contraintes morphologiques* de cette langue. Par contre, la formation du pluriel des anglicismes en espagnol échappe aux règles en vigueur pour les termes de cette langue, et suit le modèle anglais (et français) de l'ajout d'un *s* final, même après une consonne (ex. *albums, déficits, lieders*). En italien la pluralisation des anglicismes, et plus généralement des emprunts, n'est pas marquée par la *suffixation*, mais seulement par le

déterminant (pourtant les termes empruntés directement au pluriel gardent la marque de la langue de départ, ex. *jeans*).

Dans les langues romanes on retrouve beaucoup de mots composés empruntés à l'anglais, comme *gratte-ciel*, calque de l'anglais *skyscraper*, des loanblends comme fr. *porte-containers*, it. *caldo-record*. Il est important de remarquer que ces structures, nom + nom ou nom + verbe, ont subi un changement dans la *structure syntaxique*, qui peut être inversée de gauche à droite (fr. *cassette-vidéo* en lieu de *vidéo-cassette*). L'étude de Iacobini (2015, 1672) montre comment ce changement dans la structure se traduit, dans quelques cas, par l'importation totale des morphèmes étrangers, et donc du mot intégral (it. *arrampicatore sociale* < ang. *social climber*, it. *scuolabus* < ang. *school bus*, ang et it. *baby-sitter*).

1.5. Synthèse intermédiaire

Dans cette partie notre propos était de donner une définition de l'emprunt, qui correspondait à ce que nous appellerons *emprunt* par la suite. Nous avons observé que l'emprunt se distingue du néologisme, pour le fait de ne pas être véritablement un *mot nouveau*, puisqu'il existait déjà, mais dans une langue différente de celle qui l'a adopté. Chaque langue adapte un terme étranger différemment d'autres langues, mais les changements morphologiques semblent intéresser plus que d'autres phénomènes. Nous utiliserons le terme *emprunt* désormais pour indiquer des mots d'origine anglaise entrés en français, en italien et en espagnol. La dénomination d'*anglicismes* sera également utilisée pour désigner un mot emprunté à l'anglais.

2. La catégorie du genre dans les langues latines

2.1. La catégorie du genre : un héritage du latin

Dans le cadre de notre analyse sur l'attribution du genre aux anglicismes présents dans les langues latines, nous avons considéré comme indispensable une introduction sur cette catégorie grammaticale (et sémantique). La définition que nous

proposons est celle de la *Nouvelle grammaire française* de Grevisse (1995, 137) : « Le genre est une propriété du nom, qui le communique par le phénomène de l'accord au déterminant, à l'adjectif, ainsi qu'au pronom représentant le nom. »

Dardano (1991, 72) remarque que cette propriété du nom était déjà présente en latin, dont le genre n'était pas conçu comme une simple catégorie grammaticale, mais qu'elle correspondait à une manière d'observer le monde. Le latin effectuait une distinction entre êtres *animés* et *inanimés* : les premiers étaient classifiés sur leur *base biologique* (le genre correspondait au sexe du référent), alors que les secondes n'avaient pas la même distinction, puisqu'ils désignaient des objets ou des concepts. Ainsi le latin présentait-il : d'un côté le neutre, pour désigner des référents inanimés, et de l'autre le masculin et le féminin, qui marquaient le sexe du référent (propriété qui demeure encore aujourd'hui). Dans son évolution le latin perd cette distinction sémantique, et le genre ne devient qu'une catégorie purement grammaticale. Le neutre dans le temps perd sa valeur, surtout à cause de la chute des consonnes finales du latin, qui ne permet plus de distinguer les formes du singulier (lat. *dominu(s)* masculin et *auru(m)* neutre). Cette ressemblance a permis la fusion du neutre et du masculin, ce dernier devenant ainsi le genre le *moins marqué* : le neutre ne survit que dans des variétés des langues latines modernes. Un vestige du neutre est la présence dans les langues romanes des pluriels irréguliers (it. *l'orecchio/le orecchie*) issus des formes plurielles du neutre, qui se confondaient avec celles du féminin, employés très souvent pour les objets innombrables.

L'évolution du latin a donc abouti avec une bipartition du genre entre masculin et féminin. Cette division a été transmise de la langue latine mère aux langues latines filles, dont le français, l'italien et l'espagnol.

	Latin	Langues latines
Référents animés	Masculin et féminin	Masculin et féminin
Référents inanimés	Neutre	Masculin et féminin

Tableau 1. Distinction de genres entre latin et langues latines.

Le latin classique se caractérisait par l'absence d'un déterminant, qui par contre était présent en latin vulgaire, exprimé par le démonstratif *illum* quand il se plaçait

devant le nom. La fonction du déterminant permettait la détermination d'une classe ou d'une espèce, et d'exprimer l'opposition entre le connu et l'inconnu. Cette tendance analytique est distinctives des langues dites *filles* par rapport à la langue *mère*, et elle n'appartient pas seulement aux langues latines, mais aussi à d'autres langues modernes (on peut penser aux déterminants anglais *this* et allemands *der, die, das*, qui sont issus d'un pronom germanique). Les langues latines ont fait dériver les déterminants à partir d'*illum*, soit par apocope, soit par aphérèse : le français a pris *le*, par aphérèse ; l'espagnol a pris *el*, par apocope ; l'italien a dérivé deux allomorphes du même déterminant, *il* et *lo* (voir plus loin le paragraphe portant sur l'italien). L'article féminin *la*, partagé par les trois langues, dérive de la déclinaison de *illum* au féminin : cela explique la création des formes féminines par dérivation des formes masculines, qui sont indifférenciées, les plus neutres. Pourtant, à l'intérieur du système de chaque langue, le marquage du féminin peut subir d'autres opérations morpho-phonologiques.

Pour une description plus détaillée, nous avons consulté des grammaires françaises, italiennes et espagnoles, dont nous avons extrait toutes les informations sur le genre dans chaque langue, et nous les avons résumées dans un schéma comparatif. Les textes consultés sont, dans l'ordre : *Nouvelle Grammaire Française* de Grevisse-Goose (pour le français), *Cours particulier de grammaire italienne* de Barou-Lachkar (pour l'italien) et *Grammaire del'espagnol courant* de Ligatto-Salazar (pour l'espagnol).

2.2. Le genre en français

Les noms inanimés peuvent prendre le masculin ou le féminin selon des règles en apparence arbitraires. Certains mots peuvent avoir les deux genres pour distinguer des homonymes : *le page/ la page, le livre/ la livre*, ou bien ils n'effectuent aucune distinction : *un/une après-midi* (pourtant un après-midi est plus littéraire). Les noms de villes sont masculins dans l'usage ordinaire, mais féminins dans la langue littéraire. Les mots *foudre* et *orge* sont féminins, mais masculins dans certaines expressions. D'autres mots peuvent varier en genre selon le nombre : c'est le cas d'*amour* (au sens de « passion »), *délice* et *orgue*, qui sont masculins au singuliers et féminin au pluriel (anciennement, *amour* était féminin, même au singulier). Certains mots peuvent varier

en genre selon le sens : *hymne* est masculin, mais féminin dans le sens de « cantique religieux » ; *mémoire* est féminin, pour exprimer la faculté de se souvenir, et masculin, pour désigner un document écrit ; *mode* est féminin, s'il indique la manière de s'habiller, et masculin, dans le sens de « méthode » ; *parallèle* est féminin, s'il est employé en géométrie, et masculin, dans le sens de « comparaison ». Ce dernier mot, au départ, il est emprunté au latin en tant qu'adjectif et, seulement au XVIIIe siècle, il est attesté avec deux genres et deux sens différents. La règle générale prévoit qu'en français le féminin soit créé en ajoutant un *e*, à la fin de la forme masculine : *un ami/une amie*, *un marchand/ une marchande*. Phonétiquement le féminin peut porter, ou non, une marque de différenciation, alors que l'écriture marque cette distinction. De toute façon, il existe des cas où la différence n'est marquée que par le déterminant : *un/une artiste*, *un/une enfant*. En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le redoublement de la consonne finale du masculin, qui produit aussi une variation phonétique : *un colonel/une colonelle*, *un gardien/une gardienne*, *un chat/une chatte*. Cela vaut aussi pour les adjectifs : *gros/grosse*. Il y a aussi des formes de féminin pour qui, l'ajout d'un *-e*, déclenche une modification de la consonne finale du masculin : *un veuf/une veuve*, *un laïc/une laïque*, *un époux/une épouse*, *le fils/la fille*, *un loup/une louve*. Le féminin peut encore se caractériser par l'addition, la substitution ou la suppression de suffixes : *favori/favorite*, *âne/ânesse*, *héros/héroïne*, *canard/cane*, *lévrier/levrette*, *serviteur/servante*. Les noms en *-eur* qui dérivent d'un verbe se féminisent en *-euse* : *enquêteur/enquêteuse*. Les noms en *-teur* qui ne sont pas dérivés d'un verbe se féminisent en *-trice* : *directeur/ directrice*. Les noms, *enchanteur*, *pêcheur*, *vengeur*, changent *-eur* en *-eresse* : *enchanteresse*, *pêcheresse*, *vengeresse*. *Inférieur*, *mineur* forment leur féminin par l'addition d'un *e* : *inférieure*, *mineure*. Un certain nombre de noms animés ont un correspondant féminin assez différent : *homme/femme*, *garçon/fille*, *mari/femme*, *père/mère*, *bouc/chèvre*, *cerf/biche*, *taureau/vache*. Certains noms ne possèdent qu'un genre, alors qu'ils peuvent désigner des hommes ou des mâles, aussi bien que des femmes ou des femelles. Lorsqu'on précise le sexe, des mots, comme « homme », « mâle », « femme », « femelle », seront ajoutés : *une peintre femme*, *un hippopotame femelle*, *une souris mâle*, *la femelle du moustique*.

2.3. Le genre en italien

En italien, les noms masculins ont des terminaisons en *-o*, en *-e* et en *-a* : *lo scolaro* « l'élève », *lo studente* « l'étudiant », *il pianista* « le pianiste », et forment leur pluriel en permutant la finale par *-i* ; alors que les noms féminins ont des terminaisons en *-a* et en *-e* : *la sorella* « la sœur », *la televisione* « la télévision », et forment leur pluriel en permutant la finale en *-e* ou en *-i* (le pluriel des mots se terminent par *-e*). Au féminin on peut retrouver quelques noms se terminant par *-o* : *la mano* « la main », *la radio* « la radio », *l'auto* « la voiture », dont on pourra remarquer que les deux derniers sont obtenus par troncation : *la radiofonia*, *l'automobile*, et cela explique pourquoi cette forme est invariable au pluriel. Il existe aussi des noms féminins se terminant par *-i*, invariables au pluriel : *la crisi* « la crise », *l'ipotesi* « l'hypothèse », *la metropoli* « la métropole », et des noms féminins qui se terminent en *-ie* : *la serie* « la série », *la specie* « l'espèce », sauf *la moglie* « l'épouse », dont le pluriel est *le mogli*. Les noms masculins invariables au pluriel, se terminent par *-a* : *il vaglia/i vaglia* « le(s) mandat(s) », *il sosia/i sosia* « le(s) sosie(s) ». Il existe des noms qui ont quatre formes différentes, deux pour le singulier et deux pour le pluriel, sans aucune variation de sens, comme : *l'orecchio/l'orecchia* « l'oreille » au singulier *gli orecchi/ le orecchie* au pluriel. Certains mots sont masculins au singulier et féminins au pluriel : *l'uovo/ le uova* « les œufs », *il vestigio/ le vestigia* « les vestiges ». D'autres termes peuvent avoir un double pluriel, sans variation de sens ou avec une variation de sens, par exemple on a *i ginocchi/ le ginocchia* « les genoux », mais pour le bras on a un pluriel féminin *le braccia*, qui indique la partie du corps, et un pluriel masculin *i bracci*, pour indiquer l'extension d'un objet, ex. *i bracci della poltrona* « les bras du fauteuil ». Généralement, le féminin se construit en permutant la voyelle du masculin avec celle du féminin : *il ragazzo/ la ragazza* « la fille », *il padron-e/ la padrona* « la patronne ». Les mots masculins en *-a* peuvent être invariables au féminin, ou ils ajoutent le suffixe *-essa* : *il collega/ la collega* « la collègue », *il poeta/ la poetessa* « la poétesse ». De même, on peut trouver des masculins en *-e* qui se féminisent avec le même suffixe, ou ils sont invariables : *il professore/ la professoressa* « la professeure », *l'insegnante/ l'insegnante* « l'enseignante ». Ils existent aussi des noms masculins, se terminant en *-o*, qui ont recours au suffixe *-essa* pour le féminin : *l'avvocato/ l'avvocatessa* « l'avocate ». Les mots masculins qui se terminent par *-tore* se féminisent en *-trice* : *lo scrittore/ la scrittrice* « l'écrivaine », ceux qui se terminent par *-sore* présentent, en

plus, une mutation sur la base : *il possessore /la posseditrice* « celle qui possède », *il difensore/ la difenditrice* « la défenderesse ». Tous les noms qui se terminent par *-ore* sont masculins : *il fiore* « la fleur », *il colore* « la couleur », sauf *la folgore* « la foudre », comme aussi tous les noms qui se terminent par *-mento* : *l'inquinamento* « la pollution », *l'intervento* « l'intervention », et d'autres qui correspondent aux noms français en *-tion* : *l'affetto* « l'affection », *l'intuito* « l'intuition ». Les noms de villes, comme les lettres de l'alphabet, sont toujours féminins, alors que les jours de la semaine sont masculins, sauf *la domenica* « le dimanche ». Le masculin s'exprime en italien avec deux allomorphes du même déterminant : *il* et *lo* dérivés du latin *illum*. La règle générale prévoit qu'on emploie l'article *lo* devant les noms qui commencent par un agrégat consonantique problématique, comme *s+ consonne* : *lo stagno* « l'étang », *gn-* : *lo gnocco*, *ps-* : *lo psicologo* « le psychologue », ou pour les noms qui commencent par *z-* : *lo zio* « l'oncle ». Dans tous les autres cas on aura l'article *il*, *il nonno* « le grand-père », *il pneumatico* « le pneumatique » (mais *lo pneumatico* est aussi possible), *il treno* « le train ».

2.4. Le genre en espagnol

L'espagnol emploie le masculin pour désigner des êtres de sexe masculin : *un señor* « un monsieur », *un profeta* « un prophète », et le féminin pour les êtres de sexe féminin : *una mujer* « une femme », *una profesora* « une professeure ». Pour les espèces animales, il peut exister un seul nom pour indiquer le mâle ou la femelle : *un topo macho/un topo hembra* « une taupe mâle ou femelle », *un serpiente macho/una serpiente hembra* « un serpent mâle ou femelle ». Certains noms de parenté s'emploient au masculin pluriel, comme tous les noms qui indiquent un groupe, où les membres sont de sexe différent : *los hermanos* « le frère et la sœur », *los sobrinos* « les neveux et les nièces », *los tíos* « les oncles et les tantes ». Pour certains noms, on peut retrouver deux formes différentes pour le masculin et le féminin, comme : *yerno/nuera* « gendre/belle-fille », *rey/reina* « le roi/ la reine », *toro/vaca* « le taureau/la vache », *caballo/yegua* « le cheval/ la jument ». Cependant, la règle générale prévoit, comme marque de distinction, l'alternance de la voyelle finale : *hijo/hija* « le fils/la fille », *doctor/doctora* « le docteur/ la doctoresse ». D'autres noms ont recours à un suffixe différent pour exprimer le féminin : *actor/actriz* « l'acteur/ l'actrice », *príncipe/princesa* « le prince/ la

princesse ». Les noms de professions et de charges sont exprimés au féminin : *un ministro/una ministra* « un/une ministre », *un médico/la médica* « un médecin », pourtant, *la médico* est également attesté. Tous les noms se terminant par *-ista* et *-iatra* sont généralement invariables et distingués par le déterminant : *un/una turista* « un/une touriste », *un/una siquiatra* « un/une psychiatre ». De même, ils sont invariables certains noms qui se terminent par *-o* : *un/una modelo* « un/une modèle », *un/una testigo* « un/une témoin », et seulement quelques noms qui se terminent par *-a* : *un/una guà* « un/une guide », *un/una recluta* « une recrue » qui s'opposent à *un poeta/una poetista* « un/une poète ». Sont également invariables les noms se terminant par *-e*, comme *el/la intérprete* « un/une interprète », et certains noms terminés par *-nte* : *el/la estudiante* « un étudiant/une étudiante », face à d'autres qui permutent la voyelle finale : *el cliente/la clienta* « le /la cliente ». Pour les êtres inanimés le genre est assigné arbitrairement, soit selon la classe d'objets, à laquelle le nom fait référence, soit selon la marque spécifique du genre. Tous les noms de fleuves, de mers, de jours de la semaine, de couleurs, de chiffres, et de marques de voiture sont masculins, en raison du genre des leurs hypéronymes : *el río, el mar, el día, el color, el número, el coche*. Les lettres de l'alphabet sont toutes au féminin : *la a, la be, la jota*. Les objets qui se terminent par *-o* sont masculins : *un pozo* « un puit », *un libro* « un livre », et ceux qui se terminent par *-a* sont féminins : *una casa* « une maison », *una novela* « un roman », sauf des exceptions, comme : *una mano* « une main », *un día* « un jour », les noms créés par apocope : *una moto* « motocicleta », *una foto* « fotografía », et les noms qui se terminent par *-ma* : *un problema* « un problème », *un tema* « un thème », *un sistema* « un système ». Le masculin est le genre des mots qui se terminent par *-aje* : *un pasaje* « un passage », *un peritaje* « une expertise », et par *-or* : *un color* « une couleur », *el honor* « l'honneur », *el valor* « la valeur ». Pour ce dernier il y a par contre quelques exceptions : *la flor* « la fleur », *la labor* « le travail ». Enfin tous les noms qui se terminent par *-dad, -tud, -umbre, -ción, -sion* sont féminins : *una ciudad* « une ville », *la virtud* « la vertu », *la costumbre* « le coûtume », *la nación* « la nation », et *una discusión* « une discussion ».

2.5. Conclusion sur le genre dans les trois langues

Le genre s'exprime, dans les langues que nous avons décrites, selon des règles morphologiques, phonologiques et sémantiques, qui font émerger, en même temps, leurs similitudes et leurs dissimilitudes. Le tableau qu'on propose vise à synthétiser les règles appliquées pour l'assignation du genre.

Caractéristique du genre	Français	Italien	Espagnol
Alternance vocalique		-o masculin, -a féminin	-o ou -e masculin, -a féminin
Alternance consonne/voyelle	Ajoute du -e final pour le féminin	-	-or masculin, -ora féminin
Invariable m/f	-e,	-a, -e	-a, -e
Suffixes masculins	- er/eur (sauf exception : <i>la couleur</i>) - ment - ème (sauf numéraux)	-ore (sauf exception : <i>la folgore</i>) - mento - ema	-or (sauf exception : <i>la flor</i>) - mento - ema
Suffixes féminins	-euse -tion -esse - trice	-osa -zione -essa - trice	-osa -tìon -esa - triz
Homonymie m/f	oui	oui	oui
Variation sing. /pl.	Sing. masculin, pl. féminin	Sing. masculin, pl. féminin	-
Double pluriel	Dans certains cas	-i masculin, -a féminin	-

Tableau 2. Synthèse sur le genre en français, en italien et en espagnol.

3. Le genre des anglicismes dans les langues latines

3.1. L'attribution du genre aux emprunts

Quand un terme est emprunté d'une langue à l'autre, il peut subir des variations, pour être intégré au système de la langue cible, ou garder les propriétés de la langue source. L'attribution du genre aux emprunts ne présente pas de grandes difficultés

quand deux langues en contact, comme le français et l'italien, partagent le même découpage de genre. Généralement, dans les échanges entre ces deux langues, le genre de la langue de départ ne varie pas, comme par exemple it. *bouquet* et fr. *graffiti*, qui ont gardé le masculin. Pourtant, si la langue emprunteuse est l'anglais, le nouveau mot ne portera pas la marque du genre, et nécessitera que la langue d'accueil applique ses propres règles. Pour effectuer cette opération, les langues appliquent normalement les mêmes critères employés que pour les néologismes. Généralement les facteurs déterminants sont :

- 1) la *structure morphologique* du mot (Guilford, 1999, 74-77 ; Thornton, 2001, 76-83) ;
- 2) la *ressemblance phonologique* avec un terme déjà existant dans la langue d'arrivée (Cleg, 2010, 15 ; Zamora, 1975, 242) ;
- 3) l'*analogie sémantique* à l'intérieur du domaine d'appartenance (Guilford, 1999,70 ; Thornton, 2001, 67-72).

Tous les anglicismes ont, au moins, un genre dans les langues latines, puisqu'il existe des cas d'oscillation du genre. Cette oscillation peut se manifester entre la langue écrite et la langue orale, ou même pour les termes enregistrés dans les dictionnaires. L'oscillation est sans doute causée par l'application de plusieurs règles pour un seul terme, ce que nous verrons dans le troisième chapitre. Il n'existe aucun classement entre les différents types de règles pour déterminer lesquelles sont plus puissantes. Pourtant, les linguistes donnent la priorité aux règles sémantiques (notre travail s'inscrit dans ce cadre). En effet, l'assignation du genre est une tâche assez complexe quand le mot fait référence à un objet inanimé, alors qu'elle est appliquée selon le genre naturel quand le référent est animé (règle sémantique).

Quand aucune règle n'est applicable, le nouveau terme prendra le genre par *défaut*, le masculin pour toutes les langues latines. Chaque langue attribue donc le genre suivant un des critères énoncés. Cependant, si l'un est valide pour une langue, il ne sera pas forcément valide pour une autre : c'est une explication possible du choix d'un genre différent entre deux langues. Pour pouvoir effectuer des comparaisons, nous avons conduit une recherche sur l'attribution du genre aux anglicismes en français, en italien et en espagnol. Nous commencerons par vérifier ce qui a été trouvé pour le français,

pour poursuivre avec les autres deux langues, puis nous ferons des parallèles entre les trois, et nous résumerons brièvement ce qui a été dit.

3.2. Le genre des anglicismes en français

L'attribution du genre aux anglicismes, entrés dans la langue française, est effectuée sur la base d'un, ou plusieurs, critères. Selon Guilford (1999,68), le genre est assigné suivant :

- L'*analogie*, avec un terme déjà existant sur le plan sémantique (*la house* < *la maison*), morphologique (*la music* < *la musique*), ou phonologique (*le punk*) ;
- La *terminaison*, des mots anglais (le suffixe *-ing* porte toujours le masculin) ;
- Les *règles des composés*, pour laquelle, si on a deux noms, le genre est déterminé par celui du premier nom, si, en revanche, il est composé par un nom et un verbe, il prendra toujours le masculin ;
- L'hypothèse de la *masculinisation*, pour laquelle, si aucune règle n'est applicable, le nouveau terme sera masculin.

Pour simplifier, nous pouvons classifier les trois derniers procédés dans les règles d'assignation morphologique. Les terminaisons des mots anglais, si elles n'ont pas d'équivalents dans la langue française (l'emploi de *-ing* correspond, en somme, à celui du suffixe *-age*), peuvent être trompeuses, comme les exemples de l'étude de Guilford : *groupie* féminin, *movie* masculin. Les mots composés se voient assigner le masculin s'ils ont une structure nom + verbe, les seules exceptions, notoires, sont *strip-teaseuse* (Guilford, 1999, 76) et *check-list* (Hugou, 2015,131), qui semblent répondre à des critères sémantiques et non morphologiques. La règle d'assignation pour les composés nom + nom est aussi discutable, à cause du nombre des exceptions, dont le genre est déterminé par le deuxième nom qui les compose. Par exemple, *guitar bar* et *star-system* (Guilford, 1999, 75) se voient attribuer le masculin sur la base du genre de *bar* et *system* « système », alors que *guitar* « guitare » et *star* « étoile » porteraient le féminin. L'assignation sur la base d'un critère sémantique peut avoir aussi des exceptions, qui, par contre, semblent répondre à une autre règle basée sur le sens du mot emprunté. Généralement le genre est celui d'un hypéronyme, *la house* < *la musique*, ou

un synonyme, *un bun* < *un chignon*, mais aussi d'un homonyme, par exemple, *un open space* est masculin puisque *space* correspond à un *espace* (Hugou, 2015, 133-136). Une autre règle est aussi celle de la traduction directe, par exemple, *week* est féminin puisque le mot correspond à *une semaine* (Hugou, 2015, 137), mais il peut y avoir également une oscillation de genre, comme pour *interview*. Ce terme, généralement considéré féminin, puisque traduit par *entrevue*, est en fait employé aussi au masculin, probablement à cause d'un vacillement de graphie : *une interviewe*, de genre *un interview* (Jean-Marie, 2014, 76). Un élément important dans l'assignation du genre, sur le plan sémantique, est l'ellipse du nom qui détermine le genre comme *le healthy > le style de vie healthy* (Hugou, 2015, 135). Cela reflète encore une fois l'indécision sur le genre comme dans *le pop/la musique pop* (Guilford, 1999, 72).

3.3. Le genre des anglicismes en italien

Les études sur les anglicismes dans la langue italienne s'intéressent moins à l'attribution du genre, que celles portant sur le français. Malgré cette considération différente du sujet, les règles pour l'assignation du genre grammatical sont les mêmes que celles appliquées par la langue française. Quand il faut assigner le masculin ou le féminin à un nouveau mot, on observe normalement la structure morpho-phonologique de ce dernier, ou le lien sémantique avec des mots déjà existants. Comme observé plus tôt dès l'introduction, l'italien permet de reconnaître le genre à travers l'observation de la terminaison finale (singulière et plurielle), toujours vocalique. Les termes d'origine anglo-saxonne, en revanche, présentent surtout des terminaisons consonantiques, qui échappent à la règle phonologique. L'hypothèse que le genre était attribué sur la base de la terminaison finale, masculin s'il s'agissait d'une consonne et féminin s'il s'agissait d'une voyelle, a été vite abandonnée. Par exemple, le terme *yard* (*m*), attesté aussi *iarda* (*f*) « un yard » (Thornton, 2001, 73), pourra prendre le genre d'un synonyme *bastone* (*m*) « un bâton », ou *pertica* (*f*) « une perche ». Il faut aussi remarquer que les règles phonétiques de l'anglais ne sont pas appliquées aux anglicismes, et les sons sont *phonétiquement adaptés* aux règles de l'italien. Rabeno-Repetti (2003, 374) remarquent qu'un Italien devrait attribuer le féminin pour *freezer*, puisque le son [ə], inexistant en italien standard, est très proche du son [a] (elles donnent l'exemple du mot *frisa*), mais,

comme le *r* final est prononcé, il sera masculin. L'attribution du genre en italien suit donc des critères :

- *Morphologiques* : comme pour le français, certaines terminaisons permettent de prévoir l'attribution d'un genre plutôt qu'un autre, pour leur ressemblance (le suffixe *-tion* correspond exactement à l'italien *-zione*), sinon, une nouvelle règle, créée *ad hoc*, peut attribuer invariablement, à certains suffixes, le même genre (*-ing* prend le masculin aussi en italien),
- *Sémantiques* : le genre est attribué selon celui d'un *mot* équivalent, qui pourrait le traduire ou, dans l'inexistence d'un terme équivalent (en italien peuvent manquer des termes spécifiques dans certains domaines comme l'informatique), on aura recours à un terme de la même *classe d'objet*, notamment un hypéronyme ou un hyponyme

Si aucune des règles précédentes ne peut être appliquée, le nouveau mot prendra le masculin. En effet, Pasquali (1940,116) avait déjà proposé de considérer naturellement masculin tous les termes de genre neutre, empruntés aux autres langues modernes.

Des exemples significatifs sont fournis par Thornton (2003), qui a beaucoup travaillé sur le genre en italien, et en particulier celui des anglicismes. Son étude vise à analyser surtout l'attribution du *féminin*, qui semble être déterminé par des *critères sémantiques*. Par exemple, des mots comme *citycar* et *spider* se voient attribuer le féminin, puisque leur hypéronyme, *macchina* « voiture », est féminin. *Jeep* est également féminin, même si ce dernier est l'abréviation de *GP (general purpose) vehicle*, et en italien *veicolo* « véhicule » est masculin. *Coca-cola* pourrait avoir pris le féminin puisqu'il s'agit d'une boisson, it. *bibita*, et par analogie avec les *hyponymes* de « boisson » : *aranciata* « orangeade », *orzata* « boisson d'orge ». Les genres musicaux peuvent être masculins ou féminins selon l'*hypéronyme* pris en compte : *musica* « la musique » féminin et *genere* « le genre » masculin. Nous pourrions donc supposer que, pour *il punk*, *il raggae*, *il country*, le masculin dérive de l'analogie avec *genere musicale* « genre musical » et, pour *la house*, le féminin est attribué sur la base du genre de *musica*. En ce qui concerne les *suffixes*, tous les mots, se terminant par *-tion*, *-ure*, *-ance* et *-ity*, correspondant en italien à *-zione*, *-ura*, *-anza*, *-ità*, prennent automatiquement le féminin (*la compilation*, *la texture*, *la performance*, *l'autority*). Le

suffixe *-ness* est féminin, puisqu'il est traduit par *-ezza* et *-ità*, tous les deux au féminin (sauf *fitness* qui est masculin). Le suffixe *-ing* correspond généralement aux suffixes masculins *-mento* et *-aggio*, mais il peut se trouver aussi des équivalents féminins *-zione* et *-tura*. Aucun suffixe ne semble correspondre à *-ship*, qui prend le féminin (*la leadership*).

3.4. Le genre des anglicismes en espagnol

L'attribution du genre aux anglicismes en espagnol suit la même démarche que celle pour les autres langues romanes. Les êtres animés prennent toujours le genre correspondant au sexe du référent, alors que pour les êtres inanimés seront appliquées des règles morpho-phonologiques et sémantiques. Rodriguez Gonzales (1999, 119) affirme que, si le genre est assigné selon celui d'un synonyme, ou un équivalent, il y aura une fluctuation de genre. Par exemple, on se doutera du genre de *speed*, puisqu'il peut être masculin, comme *el narcótico*, ou féminin, comme *la droga*. Rodrigo Gonzales nous dit aussi que certains emprunts peuvent ne pas suivre cette règle, comme *el party*, qui est masculin, alors que son équivalent espagnol *la fiesta* est féminin (1999, 120).

Sur le plan phonologique, tous les monosyllabes, qui se terminent par une consonne, et les mots anglais, avec un *r* final, prennent le masculin, règle déjà formulée pour l'italien, où elle n'est pas facilement applicable. Clegg (2010, 15) a montré, dans son étude, que les hispanophones ont instinctivement tendance à attribuer le masculin aux termes anglais, se terminant par consonne. Bien que cette règle contraste avec celles en vigueur pour les mots espagnols, elle peut, dans une certaine mesure, réfuter l'idée de l'assignation par défaut, étant donné que la majorité des termes anglophones se terminent par consonne. Zamora (1975, 242) souligne également que la présence de la voyelle *a* finale détermine l'assignation du féminin, règle conforme à l'assignation classique du genre. Son étude a mis en évidence comment les règles sémantiques, appliquées aux termes qui faisaient exception à la règle phonologique déjà citée, ont la priorité sur d'autres critères d'assignation du genre.

En ce qui concerne l'application de règles morphologiques, la plupart des suffixes anglais connaissent des correspondants en espagnol, qui en déterminent le

genre (Poplack, 1981, 4). Les mots se terminant par *-y* sont féminins, comme ceux se terminant par *-ia* ; le suffixe *-ment* détermine le masculin, en raison du genre des mots en *-miento*. Comme pour le français et l'italien, au suffixe *-ing* est reconnu comme le genre masculin, même si pour cette langue il ne semble pas exister d'équivalent.

3.5. Conclusion sur le genre des anglicismes

L'attribution du genre aux anglicismes, dans les trois langues, répond aux règles que nous venons de présenter, et chaque langue décide de celles qui déterminent le choix du masculin et du féminin. Pour toutes les trois le genre le plus fréquent est le masculin, vu qu'il est le *moins marqué* entre les deux. L'analyse sur l'attribution du *féminin* semblerait donc plus fructueuse, par rapport à celle du *masculin*, et ce choix semblerait s'appuyer sur un critère plus sémantique, que morphologique, ou phonologique. En vérité, les *règles sémantiques* semblent prévaloir sur les *règles morphologiques* et *phonologiques*. Le tableau qui suit résume les critères sur l'attribution du genre :

Règle	Français	Italien	Espagnol
Synonymie	<i>Un bun</i> < <i>chignon</i>	<i>Una iarda</i> < <i>pertica</i>	<i>El speed</i> < <i>narcotico</i> <i>La speed</i> < <i>droga</i>
Hypéronymie	<i>La house</i> < <i>musique</i> <i>Le punk</i> < genre	<i>Une jeep</i> < <i>macchina</i>	
Suffixe	<i>-tion</i> = <i>-tion</i> (f) <i>-ing</i> = <i>-age</i> (m) ;	<i>-tion</i> = <i>-zione</i> (f) <i>-ing</i> = <i>-aggio</i> (m);	<i>-tion</i> = <i>-ción</i> (f), <i>-tión</i> (f) ; <i>-ing</i> (m)

Tableau 3. Résumé des règles de l'attribution du genre aux anglicismes.

Chapitre II. Méthode d'investigation et création du corpus

Dans ce chapitre nous présenterons le corpus sur lequel nous avons effectué l'analyse du genre, pour vérifier si une règle est toujours applicable. Notre introduction au corpus prévoit, dans un premier temps, de justifier le choix du domaine linguistique, et dans quelle mesure notre travail se différencie d'autres. Dans un deuxième temps, nous expliquerons la méthode suivie pour assembler notre corpus, les recherches effectuées, comment nous avons trié les données et nous illustrerons la structure de notre corpus. Dans une troisième partie, nous exposerons les difficultés rencontrées pendant les recherches, sur l'une et l'autre langue, mais aussi les avantages qu'il y a à les observer ensemble. La quatrième partie, enfin, présentera le corpus.

1. Le choix du domaine

Dans cette première partie, nous voudrions expliquer le choix du domaine, choix qui a précédé celui de traiter de l'assignation du genre. Notre préférence pour le domaine linguistique de l'informatique dérive d'un intérêt personnel pour ce secteur, et de la vitesse avec laquelle la terminologie de ce domaine entre dans l'usage quotidien. À partir de ces considérations, il y a une série de caractéristiques qui ont fait de l'informatique un des domaines les plus explorés pendant les dernières années. Son étude est intéressante, à plusieurs égards :

- le langage employé fait partie des *langages sectoriels*. Dans ce type de langage, la terminologie est très technique, et cela se traduit par une absence de polysémie (qui peut permettre l'oscillation de genre) ;
- il s'agit du domaine qui apporte des innovations continues, et pas seulement sur le plan lexical. Comme nous l'avons énoncé d'abord, les nouveaux mots désignent des nouveaux concepts ;
- ce domaine présente un nombre élevé d'emprunts à la langue anglaise : comme la plupart des innovations technologiques viennent du continent américain, la plupart des termes sont des néologismes, aussi pour les locuteurs natifs (il y a des langues, comme

l'italien, qui ont des lacunes terminologiques dans certains domaines, et l'informatique ne fait pas exception) ;

- dans une perspective sociolinguistique, l'informatique se configure comme un langage connu surtout par les plus jeunes, qui représentent à notre avis la partie de la population la plus exposée à la langue et la culture anglaises et, donc, la plus susceptible de recourir aux anglicismes.

Ce domaine a été largement exploré par les linguistes, qui s'intéressent aux anglicismes dans les langues latines. La présence d'anglicismes dans certains domaines est assez discutée (un autre domaine assez exploré est le sport), probablement à cause d'un nombre élevé d'emprunts. La démarche suivie pour l'adoption des anglicismes dans l'informatique est la même que pour les autres emprunts, avec des adaptations qui en résultent nécessairement. Un aspect commun aux trois langues est le choix du premier groupe pour la classe verbale (normalement c'est le groupe le plus régulier et le plus productif). La classe nominale, au contraire, est plus complexe, puisque les adaptations morpho-phonologiques, lorsqu'elles sont présentes, ne permettent pas toujours de déterminer le genre. De plus, nous devons noter la tendance du français à remplacer les termes anglais, par des calques sémantiques comme *souris*, *ordinateur* et *disque dur*, alors qu'en italien nous retrouvons des emprunts lexicaux comme *mouse*, *computer* et *hard disk*. Il faut souligner, également, que le lexique de l'informatique présente surtout des références à des objets inanimés, ce qui rend notre travail plus compliqué, mais intéressant. Nous supposons que dans ce cas le critère le plus plausible est d'ordre sémantique, mais, pour pouvoir l'affirmer avec certitude, il nous semble nécessaire de vérifier si le critère en question est applicable à l'italien et au français.

Dans la littérature sur les emprunts, et sur l'assignation du genre aux anglicismes, il existe peu d'études qui portent sur un seul domaine linguistique (du moins à notre connaissance). L'étude de Cabanillas *et al* (2007), concernant l'assignation du genre aux anglicismes dans le langage de l'informatique, a attiré toute notre attention. Cette étude a montré que dans le langage de l'informatique, pour la majorité des anglicismes, il n'y avait aucun indice du genre (67%) et sur la partie restante du corpus prédominait le masculin (82%). En général, les études sur le genre d'un mot étranger ont pour objectif de déterminer quelle règle a été appliquée. Les

études sur les domaines de spécialité normalement se concentrent essentiellement sur l'intégration des emprunts, le genre ayant un rôle marginal. Il existe des études critiques qui comparent l'assignation de genre des anglicismes en français et en espagnol, mais il n'y a aucune étude qui compare l'assignation du genre en italien. En effet nous n'avons trouvé que des études sur les anglicismes dans les domaines économique et politique, en italien et français. Pourtant, l'assignation du genre était vaguement mentionnée. De plus, la plupart des études sur les anglicismes ont été conduites sur des corpus créés à partir des magazines ou de la presse.

Notre travail a, en conséquence, une certaine originalité, dans la mesure où il traite de l'assignation du genre aux anglicismes présents dans deux langues, dans la mesure où il analyse un langage sectoriel, et dont la source, pour la création du corpus, ont été les forums et les blogs sur Internet.

2. Méthode retenue

Afin de confectionner le corpus de travail, nous avons initialement effectué une recherche sur des blogs et des forums de discussion. Ici les utilisateurs discutaient, autour, de l'emploi des instruments informatiques, et posaient des questions sur les difficultés qu'ils rencontraient pendant certaines opérations. Nos connaissances sur les sujets nous ont aidée à choisir les thématiques pour une recherche fructueuse sur l'emploi des anglicismes.

La recherche a été effectuée sur des forums français et des forums italiens³. Les mêmes questions ont été imaginées pour les deux langues, afin de pouvoir les comparer.

³<http://forums.cnetfrance.fr>
<http://forum.telecharger.01net.com>
<https://www.phonandroid.com/>
<https://www.frandroid.com/>
<https://www.tomshw.it/forum>
<http://it.ccm.net/forum>
<http://www.androidworld.it/forum>
<http://forum.telefonino.net>
www.pianetacellulare.it
<https://tecnologia.libero.it>

Par exemple pour le français nous avons demandé : « *je fais quoi si l'écran de mon portable devient noir ?* », « *la batterie de mon portable ne tient pas* », « *le clavier et la souris ne répondent plus* » et également pour l'italien : « *lo schermo del mio cellulare resta nero* », « *la batteria dura poco* », « *il mouse non risponde* ».

Nous avons cherché également sur les blogs connectés, aux sites internet des forums consultés. La différence entre forums et blogs est que, dans les premiers, les utilisateurs discutent des thématiques qu'ils ont eux-mêmes choisies, alors que les articles des blogs sont écrits par les éditeurs. Cela se traduit par une différence entre les deux discours. Le langage employé par les utilisateurs sur les forums est comparable à celui d'une conversation orale, bien que cela ne soit pas une conversation en face-à-face et plutôt une conversation asynchrone. Les descriptions des blogs, en revanche, font partie du langage davantage écrit, qui a beaucoup plus de contraintes que le langage oral. Cela génère des différences dans l'emploi de certains termes : on suppose que les éditeurs vérifient le genre des termes anglais qu'ils vont employer, alors qu'un utilisateur de forum assigne le genre qui lui semble le plus probable et de manière moins réfléchie. En d'autres termes, le genre assigné pourrait ne pas correspondre à celui que préconise l'écrit.

Une fois notre recherche effectuée, nous avons copié les discussions et nous les avons collées sur un fichier Word. Le texte a été, ensuite, parcouru manuellement, pour souligner tous les emprunts présents, et nous avons marqué le genre à côté. Pour simplifier l'opération, nous avons assigné M pour le masculin, F pour le féminin, Ind. pour indéterminé (lorsque le contexte ne donnait aucune indication) et, dans certains cas, F/M lorsque nous avons une hésitation sur le genre (c'est-à-dire quand plusieurs règles nous semblaient valides, et que le genre pouvait varier). L'identification du genre se basait principalement sur l'accord entre le nom et le déterminant, ce dernier ayant été absent dans les cas les plus douteux. Là où cela était possible, nous avons observé l'accord avec l'adjectif, un indice aussi très précieux pour le genre. Les prépositions ont aidé, dans une moindre mesure, à reconnaître le genre, puisqu'elles permettent l'omission du déterminant en français (ex. *sur google play*), mais aussi en italien (ex. *in internet*)⁴. Pourtant, l'existence des prépositions articulées en italien a été sans doute un

⁴ Pour la source nous renvoyons aux annexes.

indice très important (ex. *al mouse, del device*). Une fois les données de notre corpus triées, nous avons créé deux sous-corpus : le premier contient les termes trouvés pour l'italien et le deuxième les termes trouvés pour le français.

Un élément commun aux deux langues est la présence de beaucoup d'abréviations, sigles et acronymes. Une abréviation est la forme tronquée d'un mot comme *app* < *application*. Un sigle est aussi une forme d'abréviation, mais elle a la particularité de ne garder que les initiales d'un mot (ex. *PC*). Un acronyme est aussi un sigle, sauf que, à différence de ce dernier, il est lu et considéré comme un mot entier (ex. *RAM*). Nous avons retrouvé aussi pour l'italien un mot-valise, c'est-à-dire un terme créé par l'union des premiers mots de deux termes différents, ou d'un début d'un mot et la fin d'un autre, pour former une seule unité (l'exemple était le mot *codec*).

3. Codage des données : limites rencontrées

La création de notre corpus a présenté quelques difficultés. D'abord, nous avons écarté tous les emprunts qui n'étaient pas concernés par la question de l'attribution du genre : les calques comme *disque dur* (pour lesquels le genre est automatiquement assigné) et les emprunts sémantiques comme *menu* (ces mots ne font pas uniquement partie du vocabulaire de l'informatique). En particulier, le nombre élevé de calques en français nous a obligée à couper une partie de notre recherche, pour éviter de créer un décalage entre les données des deux langues. Malgré cela, le nombre de données à notre disposition était suffisant pour établir une comparaison entre les deux langues (35 mots pour le français et 36 pour l'italien).

Des difficultés plus importantes ont émergé avec l'individuation du genre là où le contexte ne fournissait aucun indice. La tâche la plus difficile a été sans doute la détermination du genre en l'absence du déterminant devant le mot, absence assez fréquente pour les sigles (it. *APN*, fr. *anti spy*). Un autre problème, en relation avec le déterminant, était l'élision de l'article singulier devant les noms qui commencent par voyelle, problème commun aux deux langues. Une difficulté rencontrée pour le français a été aussi l'absence de distinction de genre pour l'article pluriel (ex. *les keylogger*), alors que pour l'italien la distinction entre les déterminants féminins et masculins était

bien nette. Pour la détermination du genre de *l'mms* nous avons pris en considération la forme plurielle *gli mms*, et changé l'assignation, d'indéterminé à masculin. L'accord des adjectifs en genre et nombre a apporté plus de clarté sur la détermination du genre des noms pluriels en italien (*OS installati*) et en français (*les prochaines developer preview*).

Pour poursuivre, avec nos analyses nous avons conduit une recherche sur Google, afin de vérifier le genre des termes que nous avons marqués comme indéterminés. En observant les premières occurrences, nous avons constaté que ces termes étaient employés dans autres contextes, où le genre était bien évident. Cela nous a permis de leur attribuer le masculin ou le féminin, et de discuter les règles appliquées. Une autre alternative, à la recherche sur Internet, aurait pu être la consultation d'un dictionnaire, méthode suivie dans d'autres études lexicales (Guilford, 1999, Thornton, 2001). Nous avons choisi de ne pas suivre cette méthode pour avoir une source unique, c'est-à-dire Internet. De plus, notre objectif est de vérifier quel genre est effectivement employé, puisqu'il peut ne pas correspondre avec celui conseillé par les dictionnaires. En autres termes, notre intention était de vérifier si l'emploi du masculin est effectué puisqu'il répond, selon les usagers, à un critère bien précis, ou s'il est vraiment attribué sans suivre des règles (nous considérons le recours à un genre *par défaut* comme synonyme d'absence d'une vraie règle).

Ces termes ont donc été inclus dans notre corpus, et nous avons marqué le genre pour chaque terme entre parenthèses. Ensuite, nous avons vérifié si les termes trouvés pour l'italien et le français étaient les mêmes, sans pourtant avoir des résultats très concluants. Seulement 9 termes sont communs aux deux sous-corpus. Nous avons donc décidé de garder les termes en question, et aussi ceux qui n'apparaissent que pour l'italien ou le français.

La dernière étape de présentation du corpus était l'ordre d'apparition des données. Le premiers sous-corpus contient tous les termes trouvés pour l'italien, le deuxième contient les termes présents en français, et le dernier sous-corpus les termes en commun aux autres deux sous-corpus. A l'intérieur de chaque sous-corpus nous avons créé deux groupes : un pour les mots simples et les mots composés, et l'autre pour les abréviations, les sigles et les acronymes. Les données de chaque sous-corpus ont été insérées dans un tableau. Dans la présentation nous n'avons pas séparé les deux

genres mais, pour marquer l'écart entre les termes qui portaient le masculin et ceux qui portaient le féminin, ces derniers ont été placés dans les cases en premier.

4. Corpus

4.1. Sous-corpus italien

Mots simples et mots composés de l'italien
<i>Il/la back cover (M ou F ?)</i>
<i>La recovery (F)</i>
<i>La black list (F)</i>
<i>Il processore (M)</i>
<i>Un ThermalTake (M)</i>
<i>Un Cooler Master (M)</i>
<i>Il touch (screen) (M)</i>
<i>Firmware (M)</i>
<i>Gingerbread (M)</i>
<i>Un wipe cache (M)</i>
<i>Il widget (M)</i>
<i>Lo screen saver (M)</i>
<i>Un hard reset (M)</i>
<i>Il clear storage (M)</i>
<i>Il software (M)</i>
<i>L' hardware (M)</i>
<i>Un bug (M)</i>
<i>Il mouse (M)</i>
<i>Il video-editing (M)</i>
<i>Il computer (M)</i>
<i>Il device (M)</i>
<i>L'account (M)</i>

Abréviation, acronymes et sigles
<i>Le app (F)</i>
<i>La SIM (F)</i>
<i>Le RAM (F)</i>
<i>La SD (F)</i>
<i>La VGA (F)</i>
<i>Internet (M)</i>
<i>Il Codec (M)</i>
<i>Il GPRS (M)</i>
<i>Gli MMS (M)</i>
<i>Gli HD (M)</i>
<i>Un PSU (M)</i>
<i>Gli XFX (M)</i>
<i>L'APN (M)</i>
<i>Gli SMS (M)</i>

4.2. Sous-corpus français

Abréviations, acronymes et sigles
<i>Les API (F)</i>
<i>La RAM (F)</i>
<i>TLS (M)</i>
<i>Le GPS (M)</i>
<i>Le SP (M)</i>
<i>Un HTTP (M)</i>
<i>MSN (M)</i>
<i>L'ID (M)</i>
<i>Le HDR(M)</i>
<i>Le HEIF(M)</i>

Mots simples et mots composés
<i>La box (F)</i>
<i>La Robocopy (F)</i>
<i>Les developer preview (F)</i>
<i>La Network security configuration (F)</i>
<i>Le web (M)</i>
<i>Le driver (M)</i>
<i>Le Ramdisk (M)</i>
<i>Le script (M)</i>
<i>Le windows (M)</i>
<i>Le chipset (M)</i>
<i>Un android (M)</i>
<i>Les keylogger (M)</i>
<i>Stockage (M)</i>
<i>Les pings (M)</i>
<i>Spyware (M)</i>
<i>Le modem (M)</i>
<i>Le screenshot (M)</i>
<i>Log off (M)</i>
<i>Anti spy (M)</i>
<i>Google play (M)</i>
<i>TCPview (M)</i>
<i>Process Explorer (M)</i>
<i>Le bluethoot (M)</i>
<i>Stand-by (M)</i>

4.3. Entrées présentes dans les deux langues

Mots simples et mots composé Fr	Mots simples et mots composé It
<i>Le firewall (M)</i>	<i>Firewall (F ou M ?)</i>
<i>Le notch (M)</i>	<i>Il notch (M)</i>
<i>Le smartphone (M)</i>	<i>Lo smartphone (M)</i>
<i>Le cache (M)</i>	<i>La cache (F)</i>

Acronymes et sigles Fr	Acronymes et sigles It
<i>Le Bios (M)</i>	<i>Il Bios (M)</i>
<i>Wifi (M ou F)</i>	<i>Wifi (M ou F)</i>
<i>Le ROM (M)</i>	<i>La ROM (F)</i>
<i>Le PC (M)</i>	<i>Un PC (M)</i>
<i>Un OS (M)</i>	<i>I OS (M)</i>

Chapitre III. Analyses des données et des résultats

1. Considérations et résultats

Ce chapitre est consacré à l'analyse des anglicismes, collectés dans notre corpus, afin de déterminer la règle applicable, pour l'assignation du genre. Le chapitre est organisé en quatre parties. La première partie présente les résultats du corpus italien, la deuxième ceux du corpus français. Dans la troisième partie sont analysés les résultats du sous-corpus français-italien et, enfin, dans la quatrième, une comparaison avec l'espagnol est proposée.

Nous avons trouvé 9 termes communs aux deux corpus, avec une prédominance de sigles (5 au total contre 4 mots simples). Pour chaque sous-corpus nous avons suivi toujours la même démarche : nous avons analysé d'abord les mots simples, et ensuite la catégorie des sigles/abréviations/acronymes, nous avons séparé par la suite les deux genres à l'intérieur de ces groupes, en observant le féminin en premier.

Ainsi qu'il a déjà été souligné, le masculin prédomine sur le féminin (28 mots sur 36 pour le corpus italien, 29 sur 35 pour le corpus français, et 5 sur 9 pour le corpus français-italien) ; dans la plupart des cas le masculin est attesté pour le même terme dans les deux langues. Cela nous permet d'élaborer des hypothèses sur la règle suivie, et de penser qu'elle est valide pour les deux langues (nous pensons surtout à l'association avec un synonyme, qui porte le même genre dans les deux langues, ou à une terminaison bien connue).

Les hésitations, en ce qui concerne le genre de mots comme *Wi-Fi* ou *firewall*, ne permet pas de déterminer la règle appliquée. En tout cas, si le genre est défini, il peut répondre à plusieurs règles : nous avons affirmé que les règles d'ordre sémantique ont la priorité sur les autres règles, mais il n'y a aucune hiérarchie d'importance de deux règles sémantiques. Ces deux exemples montrent, par contre, que, si le masculin l'emporte, il sera difficilement appliqué par défaut.

La coexistence de deux critères différents, pour le choix du genre, nous amène à formuler l'hypothèse suivante : si le genre coïncide, la règle appliquée pourrait ne pas être la même pour les deux langues. Notre hypothèse est que la présence du masculin est

le résultat de l'analogie sémantique, avec des termes déjà existants en français et en italien (règle qu'on retrouve presque systématiquement, dans l'attribution du féminin).

Nos analyses ont été complétées par un sondage adressé à des locuteurs natifs (italiens, français et ensuite espagnols), qui ont dû expliquer le choix d'un genre en particulier. Vu que la source, dont nous avons extrait les données, était représentée par les forums de discussion⁵, le nombre des participants au sondage n'était pas élevé. Nous avons réussi à avoir les réponses de 6 personnes pour l'italien, 6 personnes, également, pour le français, et 4 pour l'espagnol⁶. Nous avons, pourtant, veillé à avoir le même nombre pour le français et l'italien, nous avons inclus des jeunes (20-35 ans) et des personnes plus âgées (40-65). Le groupe italoophone comportait 3 femmes, alors qu'il n'y avait qu'une jeune femme dans le groupe de participants francophones. Les participants hispanophones étaient tous des hommes, de la tranche d'âge entre 30 et 50 ans.

Les enquêtes ont globalement confirmé l'assignation du genre de notre corpus. Aux participants italophones et francophones a été soumise une liste contenant les termes présents dans nos corpus, nous avons leur demandé d'assigner le genre le plus approprié (celui qu'ils entendent le plus souvent, ou qu'ils adoptent au quotidien). Les participants étaient tous au courant de la nature de cette enquête. Nous avons demandé à chaque participant de justifier le choix du genre, lorsqu'ils reconnaissaient l'avoir choisi en raison d'une analogie avec un terme provenant de leur langue maternelle.

Les participants avaient toujours une motivation pour la présence du féminin, alors qu'ils trouvaient difficile justifier le choix du masculin. Les participants ont trouvé difficile d'assigner un genre à des termes, très techniques, et pour quelques sigles, puisqu'ils ne les avaient jamais rencontrés. En suivant notre conseil, ils ont omis d'indiquer le genre. Aux participants hispanophones a été soumise une liste contenant les termes extraits de l'étude de Kalivodová (2015), et nous avons leur demandé d'attribuer le genre, et de justifier leur choix.

⁵ Pour les sources des forums nous renvoyons à la note 4.

⁶ Les questionnaires ont été en large partie effectués par les participants et ils nous ont été transmis par courriel (deux participants du groupe francophones ont répondu à une enquête de personne). Le groupe hispanophone a participé collectivement à l'enquête. Les résultats figurent dans les annexes.

1.1. L'opinion des locuteurs natifs

Les entrevues avec les locuteurs natifs ont, en général, confirmé nos suppositions sur l'attribution du genre. Malgré l'incertitude, due à la méconnaissance de certains termes, les participants ont indiqué le genre pour la plupart des mots présents dans les listes qu'on leur a soumises. Quelques-uns ont fourni une explication pour le choix effectué : cela nous a permis de suivre plusieurs pistes, pour déterminer la règle applicable. Selon certains, la traduction influence de manière significative le choix du genre, grâce surtout à la présence des sigles. Selon d'autres, l'assignation d'un genre est indépendante de la traduction, et est, plutôt, liée à l'emploi quotidien du terme en question. Cette observation a été remise en question par presque tous les participants. En général ils affirmaient qu'un genre était plus approprié (normalement le féminin), mais qu'ils tendaient à employer l'autre (le masculin), ou, au moins, ils l'avaient entendu utiliser avec ce genre. Cela était remarquable, principalement, quand la règle était d'ordre sémantique, alors que quand était applicable une règle morphologique, il y avait moins d'incertitude. En effet, les suffixes permettaient déjà de classer un terme comme masculin ou féminin.

2. Le corpus italien

La plupart des entrées dans le corpus italien semblent suivre un critère sémantique, pour l'attribution du genre. Comme on s'y attendait, le masculin est le genre prédominant avec 28 mots sur 36 alors que le féminin était attesté pour 7 mots. Nous avons retenu que le terme *back cover* méritait un traitement à part, puisqu'il présentait une forte oscillation de genre. Dans les 36 termes nous avons repéré 14 entre sigles et acronymes, dont 9 masculins et 5 féminins. Le féminin est donc attesté surtout pour les sigles et acronymes. Cela prouve que le genre est attribué sur la base de la traduction d'un nom ; il est donc appliqué une règle sémantique.

2.1. Le cas *back cover*

L'assignation du genre pour *back cover* est assez controversée : certains informateurs lui attribuent le masculin et d'autres le féminin. L'incertitude sur le genre est justifiée par le fait que *cover*, généralement traduit par *copertina*, peut ici correspondre à *coperchio*, ce qui est dû à la fonction de cet objet. L'attribution du masculin peut être aussi justifiée par le traitement de *back*, qui peut être traduit comme adjectif ou comme un nom. Généralement il est rendu comme adjectif *posteriore* et il ne devrait pas influencer le choix du genre. Pourtant les locuteurs peuvent attribuer le masculin à *back cover* puisque le nom « *back* » correspond à *retro*, la partie postérieure d'un portable (et d'autres objets). Le masculin peut donc avoir deux explications, alors que le féminin, qui semble avoir été choisi par la plupart des participants, est justifié par la traduction de *cover*. L'indécision sur le genre s'explique aussi par le fait que plusieurs locuteurs ont tendance à déplacer *cover* devant *back*, qui devient alors *cover back*, et donc à assigner le masculin à *back*. De plus, *back cover* est, parfois, improprement traduit par *copri batteria*, avec une structure verbe + nom qui, comme on l'a observé d'abord, prend toujours le masculin dans les langues latines.

Une autre raison de l'assignation du masculin est la présence du suffixe *-er*, qui, dans la majorité des cas, prend le masculin, et donc peut mettre en œuvre une règle morphologique, plutôt qu'une règle sémantique. Il faut remarquer aussi que, le mot italien *coperchio*, s'il peut justifier l'assignation du genre, peut répondre à :

1) une règle morphologique, puisqu'il partage deux morphèmes avec *cover* (exception faite de la consonne *v* qui devient *p*) ;

2) une règle sémantique, puisqu'il est sémantiquement proche des termes *scoperta* et *copertina* « couverture », qui normalement se traduisent par *cover*.

Une raison de l'assignation du féminin est que le terme *coperta* peut être considéré comme un synonyme, ou *un faux ami*, à cause du glissement sémantique que, le terme *cover*, subit dans le contexte où nous l'avons trouvé. A la lumière de cette réflexion, nous pouvons affirmer que, si nous devons appliquer une règle morphologique, nous devons assigner le masculin, alors que, si nous suivons une règle sémantique, nous attribuerons, plus probablement, le féminin.

2.2. L'attribution du féminin

Les termes qui portent la marque du féminin, dans le corpus italien, étaient surtout des abréviations. Ils seront analysés dans le paragraphe qui porte sur cette catégorie. Seulement deux mots se voyaient assigner le féminin : *black list* et *recovery*.

Black list prend le féminin, en raison de l'homonymie entre *list* et *lista*.

L'attribution du féminin à *recovery* a trois explications possibles :

- 1) *Recovery* prend le genre d'un équivalent, qui se traduit par *una ripresa* « une reprise » (règle sémantique) ;
- 2) le suffixe final – *ery* correspond au suffixe – *eria*, qui est féminin (règle morphologique) ;
- 3) les locuteurs attribuent le féminin à *recovery*, puisqu'il y a l'ellipse de *cartella (f)* « fichier, répertoire ».

Même si la plupart des locuteurs ont indiqué le féminin, certains avaient opté pour le masculin, probablement parce que *recovery* a été associé à *il recupero*, qui est une autre traduction possible, ou à *il ricovero*, qui est un *faux ami*. L'assignation du masculin est, dans ce cas, justifiée par une règle sémantique.

Sur la base de ce que nous venons d'observer pour ces deux termes, on remarque que le féminin est justifié par la traduction (ang. *list* < it. *lista*) ou par une règle morphologique (ang. – *ery* < it. – *eria*).

2.3. L'attribution du masculin

Les locuteurs ont confirmé l'attribution du masculin pour tous les termes qui portaient ce genre dans notre corpus. Afin de simplifier notre travail, et d'en faciliter la lecture, nous avons effectué une division en trois sous-groupes, et regroupé à l'intérieur chaque terme, selon la règle qui a été appliquée.

2.3.1. Attribution déterminée par le suffixe

Processore, *cooler master*, *clear storage* et *computer* présentent des suffixes qui marquent le genre. Comme nous l'avons vu dans le paragraphe sur l'italien, il existe une correspondance entre suffixes italiens et suffixes anglais (par exemple, ang. *Processor* it. *il processore*), et même les suffixes qui n'ont pas d'équivalents. *Cooler master* est évidemment masculin, puisque le suffixe anglais *-er* prend le masculin. Or *master* est traduit aussi par *mastro* ou *maestro*, synonymes qui correspondent au français « maître ». Dans ce cas, nous pourrions avancer que la règle sémantique et la règle morphologique peuvent être également responsables de l'assignation du genre (nous avons un mot italien, qui traduit en partie le terme anglais, avec des similarités dans les suffixes des deux langues). Dans *Clear storage*, le suffixe *-age* correspond au suffixe *-aggio* en italien. *Computer* est masculin, puisque dans les années soixante il était traduit par *elaboratore* en italien, choisi avec la probabilité aussi de la correspondance entre suffixe italien (*-ore*) et suffixe anglais (*-er*).

2.3.2. Attribution déterminée par la structure verbe + nom

Wipe est un terme qu'indique l'opération de nettoyage d'un portable, associé dans notre corpus à *cache*, que nous analyserons ensuite. *Hard reset* est masculin, et est une adaptation morphologique de *resettaggio* « réinitialisation », dont le genre est bien marqué par le suffixe final. Pourtant, cette tendance à l'adaptation lexicale est de plus en plus abandonnée. *Video editing* est masculin, puisque le terme a été composé à partir d'un *edit*, malgré la traduction en *elaborazione video*, ce qui aurait pu déterminer l'assignation du féminin. Pour *Thermaltake* nous avons effectué une recherche sur Google, à l'issue de laquelle, nous avons constaté l'attribution du féminin dans certains contextes, puisque le terme indique une marque assez connue. Pourtant, il doit certainement être employé au masculin, dans la mesure où il se réfère à un *software* pour l'alimentation de la batterie, un ballast (it. *alimentatore (m)*), et, pour cette raison, nous avons exclu la possibilité de le retrouver au féminin, sauf quand il indique la marque. Si on regarde le terme *touch* ou *touch screen*, présent dans sa forme abrégée et

dans sa forme entière, il devra prendre le genre de *screen*, qui est traduit par *schermo* (*m*) « écran ». Mais, *touch screen* désigne un système de nouvelle génération, qui rend possible la digitalisation de chiffres et lettres sans l'aide d'un clavier. Le terme *touch* détermine, donc, l'assignation du masculin, puisqu'il s'agit d'un verbe, et il est ici employé pour indiquer la sensibilité d'un écran à contact avec les doigts. Sur la base de cette assignation du genre, nous justifions aussi l'attribution du masculin à *screen saver* (it. *salvaschermo*), terme qui désigne l'affiche d'une image sur l'écran.

2.3.3. Attribution sur la base d'une règle sémantique

Hardware et *software* font référence : l'un à la partie physique d'un ordinateur (composante électronique), l'autre à la partie logique qui donne les informations. Les adjectifs *hard*, it. *duro* et *soft*, it. *leggero* n'influence, en aucune manière, l'attribution du masculin : genre assigné, selon toute probabilité, à partir de la possible traduction de *ware* en *oggetto*, masculin. Le choix du masculin pour *firmware* a été effectué sur la base de l'attribution sur *software* et *hardware*, comme nous venons de l'indiquer. Le terme *firmware* désigne un programme intégré dans un matériel informatique, un intermédiaire entre *software* et *hardware* (critère sémantique). Aucune importance n'est donnée au faux ami de *firm* qui est l'italien *firma* (*f*) « signature », féminin. *Gingerbread* traduit littéralement *pan di zenzero* « pain de gingembre » prend le masculin, puisque *bread* correspond à l'it. *pane* (*m*) « le pain ». Pourtant, il y a des cas d'attribution du féminin de la part des locuteurs, explicables avec le fait que *Ginger* est aussi un nom de femme et que le terme se prête à une interprétation différente (qui n'est pas sémantique). Une autre observation, que nous avons effectuée, est que les deux noms, qui composent *gingerbread*, sont tous les deux masculins, comme le genre du mot complet. Cela peut conduire à la conviction que le genre est forcément attribué de cette manière, alors qu'il existe d'autres cas qui ne montrent aucune corrélation, entre le genre d'un mot composé et celui de ses composantes. *Bug* parfois traduit par *baco* « ver » en italien indique une erreur dans le système d'écriture d'un software. Une recherche sur ce terme a fait émerger plusieurs traductions, dont, le déjà cité, *baco*, *insetto* « insecte » ou *virus*. *Device* n'est pas un anglicisme sur-employé et, à sa place, est préféré le terme italien *apparecchio* ou *dispositivo*, qui le traduisent parfaitement, et,

grâce auxquels, l'anglicisme prend de droit le masculin. *Account* est généralement traduit en italien par *conto* « compte » et il prend le masculin en raison de cette association. Le terme *mouse* est sans doute associé au mot *topo* « la souris », qui le traduit littéralement, alors que dans le terme anglais il y a un glissement sémantique. *Widget* peut prendre le genre d'un de ses hypéronymes *outil* ou *logiciel*, tous les deux masculins.

2.4. Attribution du genre aux abréviations

Normalement les sigles prennent le genre d'un des mots qui les composent, le mot qui sert, en général, à le définir (règle morphologique). Il y a, pourtant, des termes comme *SD* et *sim* qui échappent à cette règle, et se voient attribuer le genre par un hypéronyme (règle sémantique). Une *SD memory* (dont *SD* signifie *secure digital*) est féminin, en raison de *memoria* « la mémoire », et *SIM card* (dont *SIM* signifie *subscriber identity module*) est, également, féminin, à cause de *carta* « la carte ». Les autres sigles et abréviations, qui portent le féminin, semblent, au contraire, respecter des règles morphologiques. *App* est une abréviation de *application*, traduit par l'italien *applicazione* « application », et *RAM*, acronyme de *random access memory*, est féminin, puisqu'il est le genre du mot *memoria*. *VGA*, acronyme de *video graphic array*, est féminin, en raison de *grafica* « graphique ». Cependant, un seul participant lui a assigné le masculin, probablement à cause de *video* « vidéo », qui est masculin.

Les enquêtes sur les participants ont confirmé l'assignation du masculin pour les autres sigles, qui à notre avis semblent respecter la règle des sigles, qui a concerné aussi *RAM* et *VGA*. *Internet*, le terme le plus connu de l'informatique, est formé à partir de *interconnected networks* « réseaux interconnectés ». L'attribution du masculin était prévisible, puisque le mot *network*, entré dans la langue italienne, est masculin. Pourtant, cette assignation est discutable, puisque son synonyme, *rete* « la toile », est féminin (l'assignation peut être déterminée par le genre de *work*, qui correspond à *il lavoro*). *Codec* est un mot-valise, formée par *coder* et *decoder* (*codeur* et *décodeur* en français), masculins, puisqu'ils se terminent par *-er*. *Widget* est l'acronyme de *windows gadget*, dont l'assignation du genre est déterminée par *gadget*, masculin. *PSU*, sigle qu'indique *power supply unit*, est masculin, puisque son hypéronyme est *convertitore*

« convertisseur ». *XFX* est un sigle indiquant un *fax file*, ce terme, pour lequel n'existe pas un équivalent en italien, est masculin.

2.5. Résumé sur l'attribution du genre en italien

L'analyse des données tirées du corpus sur l'italien démontre que l'assignation du genre (et du masculin) répond, dans la plupart des cas, à des règles sémantiques. L'assignation par règle morphologique est, en fait, déterminée pour des classes nominales spéciales, comme les abréviations (sigles et acronymes), et les mots composés (nom + nom, verbe + nom).

Abbréviaton	Genre	Règle applicable pour l'assignation du genre
<i>App</i>	F	Abréviation de <i>application</i> traduit par <i>applicazione</i>
<i>SIM</i>	F	Genre de <i>carta</i>
<i>SD</i>	F	Genre de <i>memoria</i>
<i>VGA</i>	F	Genre d'un mot qui le compose, <i>graphic</i> traduit par <i>grafica</i>
<i>Internet</i>	M	Genre d'un hypéronyme
<i>Codec</i>	M	Genre des mots par lesquels il est composé, <i>coder</i> et <i>decoder</i> qui termine par <i>-er</i>
<i>GPRS</i>	M	Genre d'un mot qui le compose <i>positioning</i> ayant une terminaison en <i>-ing</i> et il est traduit par <i>posizionamento</i>
<i>MMS</i>	M	Genre du terme <i>message</i> , correspondant en <i>messaggio</i>
<i>HD</i>	M	Accord de genre, avec un autre élément lexical dans le contexte
<i>PSU</i>	M	Hypéronymie avec <i>convertissore</i>
<i>XFX</i>	M	Genre de <i>file</i>
<i>APN</i>	M	Genre de <i>positioning</i>
<i>SMS</i>	M	Genre de <i>message</i>

Tableau 4. Synthèse du genre des abréviations, des sigles et des acronymes en italien.

Mot	Genre	Règle applicable pour l'assignation du genre
<i>Back cover</i>	M/F	M : Traduction (<i>back</i> < <i>retro/cover</i> < <i>coperchio</i>) / F : traduction de <i>cover</i>
<i>Recovery</i>	F	F : Synonyme / M : genre du faux ami <i>ricovero</i>
<i>Black list</i>	F	Traduction de <i>list</i>
<i>Processore</i>	M	Traduction et équivalence entre suffixe
<i>Thermaltake</i>	M	Genre d'un hypéronyme
<i>Cooler master</i>	M	Présence du suffixe <i>-er</i>
<i>Touch (screen)</i>	M	Traduction de <i>screen</i> en <i>schermo</i>
<i>Firmware</i>	M	Genre de <i>ware</i>
<i>Gingerbread</i>	M	Traduction de <i>bread</i>
<i>Wipe cache</i>	M	Composé verbe + nom
<i>Widget</i>	M	Hypéronymie avec <i>strumento</i>
<i>Screen saver</i>	M	Traduction de <i>screen</i> en <i>schermo</i>
<i>Hard reset</i>	M	Composé verbe + nom
<i>Clear storage</i>	M	Composé verbe + nom
<i>Software</i>	M	Genre de <i>ware</i>
<i>Hardware</i>	M	Genre de <i>ware</i>
<i>Bug</i>	M	Traduction en <i>baco</i>
<i>Mouse</i>	M	Traduction littéraire en <i>topo</i>
<i>Video-editing</i>	M	Composé verbe + nom
<i>Computer</i>	M	Possible traduction en <i>elaboratore</i> ou présence du suffixe <i>-er</i>
<i>Device</i>	M	Traduction en <i>dispositivo</i>
<i>Account</i>	M	Traduction en <i>conto</i>

Tableau 5. Synthèse du genre pour les mots simples et les mots composés en italien.

3. Le corpus français

Le corpus français présente 35 termes, dont 29 masculins et 6 féminins, sans aucune indétermination de genre. Presque tous les mots, au masculin présentaient une terminaison consonantique, comme les mots masculins du français. Cependant ce facteur n'est pas déterminant, puisque, comme nous l'avons déjà affirmé, plusieurs mots anglais se terminent par une consonne. Nous éviterons donc d'observer la terminaison finale de chaque mot, pour nous concentrer sur la détermination de la règle (ou des règles), et opter pour la plus probable, morphologique et sémantique. Les sigles et les

acronymes ont été analysés à part, comme nous avons fait pour l'italien. Pourtant le féminin n'est pas bien représenté, avec seulement deux entrées sur un total de 10.

3.1. Le cas *TCPview*

Ce mot a nécessité un traitement à part, dans la mesure où les participants de notre enquête ont beaucoup hésité sur son genre. En effet, la structure de ce terme, sigle + nom, ne permet pas de déterminer facilement si le genre correspond à celui du *TCP* ou de *view*. Un *TCPview* est un *logiciel*, donc, si l'attribution du genre suit une règle sémantique, nous devrions assigner le masculin. Certains locuteurs ont assigné le féminin en raison de *view* « une vue », d'autres encore ont assigné le masculin, mais sur ce choix nous ne pouvons pas déterminer exactement la règle appliquée. *TCP* est le sigle pour *transmission control protocol*, dont le terme, qui détermine le genre, est *protocol*, masculin. Mais nous croyons aussi possible que les participants aient assigné le masculin en raison de la présence de trois consonnes.

3.2. Attribution du féminin

La traduction semble avoir déterminé l'attribution du féminin, confirmée par les locuteurs natifs, de termes que nous allons analyser. Les participants étaient tous unanimes sur l'attribution du féminin pour *box*, traduit par *boîte (f)*, même si en français ce mot est employé au masculin, pour indiquer *une stalle*. Pour *Robocopy* le féminin est justifié par l'homonymie entre l'anglais *-copy* et français *copie*. Quelques locuteurs nous ont, pourtant, signalé que *robo-* peut, initialement, amener à l'assignation du masculin, à cause d'une association avec le mot *robot*. Par rapport à *Network security configuration* il n'y a aucun doute que le genre a été déterminé par *configuration*. Le terme *developer preview* avait provoqué quelques doutes, puisqu'il était au pluriel dans notre corpus, et il était difficile de déterminer le genre dans ce contexte. Une recherche sur le web nous a appris qu'il est employé au féminin, puisque *view* est associé à « *vue* », conformément à ce qu'ont indiqué les participants.

3.3. Attribution du masculin

Comme pour l'analyse de l'italien, nous avons regroupé les termes trouvés selon la règle qui a été appliquée. Nous avons quatre groupes : un premier, dont le genre est justifié par la présence d'un suffixe ; un deuxième, où la règle appliquée est d'ordre sémantique ; un troisième, pour les composés nom+ nom ; et un quatrième, pour les composés nom + verbe. Cette division montre que, pour le français, des règles morphologiques sont le plus souvent appliquées.

3.3.1. Attribution du genre sur la base du suffixe

Driver désigne, dans l'informatique, un programme qui permet à un système d'exploitation de reconnaître et d'utiliser des fichiers. L'attribution du masculin peut être justifiée par le mot *programme*, ou par une traduction de *driver* en *pilote* (il y a aussi une équivalence avec *conducteur*, mais *pilote* est plus indiqué, puisqu'il couvre tous les sens possibles du terme anglais). Un autre élément qui favorise l'assignation du genre est sans doute le suffixe *-er*, qui marque le masculin. *Stockage* est un emprunt adapté, dont l'ajout du suffixe *-age* au mot anglais *stock* détermine le genre masculin. Un *pings* est une commande, qui teste l'accessibilité d'un ordinateur à une autre machine. Le masculin est assigné à cause du suffixe *-ing*. *Keylogger* est aussi masculin, puisqu'il s'agit d'un logiciel espion, et il est assez souvent traduit par enregistreur de frappe : le genre est déterminé soit par *espion*, soit par *enregistreur*. Le genre de *key*, la *clé*, n'a pas été pris en compte, procédé suivi en italien, dont *keylogger* est féminin, en raison de *chiave* (f.). *Process explorer* est un terme qui désigne le logiciel, bien connu, de Microsoft, et que nous pourrions rendre en français par *explorateur*. L'assignation du masculin peut être justifiée : soit par sa traduction, soit par son hypéronyme logiciel.

3.3.2. Attribution sur la base d'un hypéronyme

Le terme *script* indique un langage de programmation, et est parfois écrit aussi *scrypt*, qui renvoie à l'adjectif *cryptique*. Le masculin peut être déterminé par le genre de *langage*, le genre de *programme* ou encore puisqu'il s'agit d'*un code*. Le mot *web* est masculin, puisqu'il désigne un ensemble de liens hypertextes, et il est un des éléments entrant dans la composition des mots liés aux recherches sur Internet. Il peut donc être masculin, puisqu'il est une ensemble de *liens* ou parce qu'il s'agit d'*un serveur*. *Windows*, le fameux système opératif, prend le masculin, probablement par association au terme *système* et non par association à sa traduction *fenêtre*, qui, en revanche, est féminin. *Android* est masculin, puisqu'il fait référence à *un système* d'exploitation mobile.

3.3.3. Attribution aux composés verbe + nom

Log off qui en français correspond à *une déconnexion* est employé au masculin puisqu'il est reconnu comme un verbe substantivé. *Stand-by* est traduisible en français avec *une attente*, *un suspens*, et il est, souvent, interprété comme un état d'attente, puisque *stand* est un verbe. L'attribution du masculin est imputable au fait qu'il s'agit d'un nom dérivé d'un verbe, ou au genre de *suspens (m)*.

3.3.4. Attribution du genre aux mots composés

Un *Ramdisk* est un type de disque dur, présent dans la mémoire RAM, et il prend le masculin pour cette équivalence, entre le terme anglais *disk* et le français *disque*. *Screenshot* est masculin, même s'il est souvent remplacé par *capture d'écran*, qui est féminin, et, surtout, il est synonyme de mots féminins tels que *photo* et *image*, en particulier le terme *photo* qui traduit *shot*. *Google play* est masculin, puisque le genre de *Google*, le moteur de recherche le plus utilisé sur le web, est déterminé par le terme *moteur*, masculin. *Chipset*, littéralement *jeu de pouce*, est un terme qui désigne un

jeu de composantes électroniques du circuit d'un programme. Le masculin est justifié par l'équivalence entre *set* et *jeu*. *Spyware* est masculin, puisqu'il prend le genre de *spy*, *espion(m)* ou de *ware*, *objet(m)*, mais plus probablement de ce dernier, puisque *spy* en italien est féminin (*spia*), alors que *spyware* prend le masculin. *Anty spy* est un terme qui, plus probablement, pourrait prendre le masculin, sur la base du genre d'*espion*. Le terme *Bluetooth* indique une norme de communication sans fil entre deux appareils, introduits par Nokia. Littéralement il signifie *la dent bleue*, et il était le surnom d'un roi danois. L'assignation du masculin ne dépend pas du genre de *dent*, mais peut être justifiée par le fait que le terme désigne *un système* de communication entre deux appareils. Une autre explication possible est l'association à la couleur *blue*, qui est toujours exprimée par le masculin.

3.4. Attribution du genre aux abréviations en français

Comme dans le paragraphe sur les abréviations en italien, les termes, pour lesquels l'assignation suit la même règle, seront traités ensemble. Globalement, tous les sigles prennent le genre d'un des mots qui les compose, celui qui détermine aussi le sens du sigle. Il y a, pourtant, deux termes qui ne répondent pas à cette règle : *Id*, abréviation de l'anglais *identifier*, et *modem*, tous les deux masculins, selon le corpus et selon l'opinion des natifs. *Id* est, en fait, associé à *identifiant (m)*, *modem* est composé de *modulateur-démodulateur*, et indique un périphérique qui permet la communication à distance à travers un réseau analogique.

Pour les autres sigles, il a été un peu difficile de déterminer, avec exactitude, le genre, puisque pour certains nous avons effectué une recherche sur Internet, et les locuteurs natifs ne les avaient jamais rencontrés auparavant. Par exemple, *API* est l'acronyme de *application programming interface*, et porte la marque du féminin, genre assigné aussi par quelques locuteurs, probablement puisque le mot se termine par une voyelle (cela peut confirmer la règle phonologique, que certains linguistes ont avancé pour l'italien). Des mots totalement inconnus aux participants étaient : *TLS*, abrégé de *thread local storage* ; *HDR*, abrégé de *high dynamic range* ; *HEIF*, abrégé de *high efficiency image file format*. L'assignation du masculin n'est donc pas confirmée par les natifs, qui n'ont jamais employé ces mots. Cependant, le masculin pour *TLS* est justifié

par *storage* (mais peut-être aussi par *thread*), et pour *heif* est justifié par *format*. Pour *HDR* nous ne trouvons pas une raison évidente pour le masculin, puisque le mot *range* est traduit par une *gamme*. Un terme assez connu, mais, au sujet duquel, nous avons été quelque peu perplexe, est *http*, ou *hypertext transfer protocol*, masculin, puisqu'il est le genre de *protocole*, même si une personne a affirmé que le *h* initial pousse à attribuer le féminin. *SP*, sigle indiquant un *service pack*, est masculin à cause de *pack*, les natifs ont confirmé cette assignation, alors qu'ils semblaient ne pas connaître le terme. Il n'y a, par contre, aucun doute sur l'assignation du masculin pour le sigle *GPS* (*global positioning system*), désormais très bien connu. Nous aurions un doute si le genre est assigné en raison de *navigateur*, son hypéronyme, ou s'il s'explique avec le genre d'un des mots qui le compose, donc soit *positioning*, traduit par *positionnement*.

3.5. Résumé sur l'attribution du genre en français

L'assignation du genre pour les données du corpus français est effectuée sur la base de la traduction (eng. *box* < fr. *boîte*), d'une règle morphologique (pour les mots-composés et les abréviations) et, dans une moindre mesure, d'une règle sémantique (par exemple *code* est l'hypéronyme de *script*, et détermine l'assignation du masculin).

Sigle	Genre	Règle pour l'assignation du genre
<i>TCPview</i>	M/F	F : Genre de <i>vue</i> / M : genre de <i>protocole</i> , présent dans <i>TCP</i>
<i>Process Explorer</i>	M	Suffixe <i>-er</i> du mot <i>Explorer</i>
<i>Bluetooth</i>	M	Hypéronyme avec <i>système/blue</i> est masculin comme tous les couleurs
<i>Stand-by</i>	M/F	M : mot composé par un verbe / F : traduction par <i>mise en attente</i>
<i>Modem</i>	M	Genre de ses composants <i>modulateur</i> et <i>démodulateur</i>
<i>API</i>	F	Genre d' <i>interface</i>
<i>TLS</i>	M	Genre déterminé par le suffixe du mot <i>storage</i>
<i>GPS</i>	M	Traduction de <i>positioning</i>
<i>SP</i>	M	Traduction de <i>pack</i>
<i>HTTP</i>	M	Genre du terme <i>protocol</i>
<i>ID</i>	M	Abbréviation d' <i>identifiant</i>
<i>HDR</i>	M	Accord avec un autre élément lexical dans le contexte
<i>HEIF</i>	M	Genre de <i>format</i>

Tableau 6. Synthèse du genre des abréviations, des sigles et des acronymes en français.

Mot	Genre	Règle pour l'assignation du genre
<i>Box</i>	F	Traduction de <i>box</i> en <i>boîte</i>
<i>Robocopy</i>	F	Genre de <i>copie</i> qui traduit <i>copy</i>
<i>Developer Preview</i>	F	Genre de <i>view</i> traduit par <i>vue</i>
<i>Network security configuration</i>	F	Genre de <i>configuration</i>
<i>Web</i>	M	Genre de l'hypéronyme <i>site</i>
<i>Driver</i>	M	Suffixe <i>-er</i>
<i>Ramdisk</i>	M	Traduction de <i>disk</i> en <i>disque</i>
<i>Script</i>	M	Genre de l'hypéronyme <i>code</i>
<i>Windows</i>	M	Genre de l'hypéronyme <i>programme</i>
<i>Chipset</i>	M	Genre assigné à <i>set</i>
<i>Android</i>	M	Genre de l'hypéronyme <i>système</i>
<i>Keyloggers</i>	M	Suffixe <i>-er</i>
<i>Stockage</i>	M	Suffixe <i>-age</i>
<i>Pings</i>	M	Suffixe <i>-ing</i>
<i>Spyware</i>	M	Traduction
<i>Screenshot</i>	M	Genre de <i>screen</i> traduit par <i>écran</i>
<i>Log off</i>	M	Association avec <i>identifiant</i>
<i>Anti spy</i>	M	Traduction de <i>spy</i> en <i>espion</i>
<i>Google play</i>	M	Genre assigné à <i>google</i>

Tableau 7. Synthèse sur le genre des mots simples et des mots composés en français.

4. Analyse du corpus français-italien

Cette partie a pour objectif d'analyser les entrées présentes dans les deux corpus, et d'effectuer une comparaison entre le traitement de chaque mot dans les deux langues. Comme nous l'avons vu dans la plupart des cas, le genre semble correspondre. Cependant, nous avons trouvé trois termes dont le genre assigné était divergent (*cache*, *firewall* et *ROM*). Pour ces trois termes nous avons préféré conduire une analyse à part, pour vérifier si la différence de genre dépend, ou non, de la règle appliquée (et dans ce

cas déterminer laquelle entre celles que nous retenons comme valables). Nous avons aussi traité à part le terme *Wi-Fi*, puisqu'il y a une forte oscillation de genre entre les deux langues, oscillation confirmée par les enquêtes effectuées sur les locuteurs natifs. Comme pour les corpus italien et le corpus français, nous nous concentrerons avant sur les mots simples et, ensuite, sur les sigles et les acronymes. Les mots que nous sommes sur le point d'analyser sont tous masculins : nous considérerons masculin aussi *Wi-Fi*, pour une occurrence mineure d'emploi du féminin. L'analyse de ce corpus a globalement confirmé l'hypothèse de l'incidence des règles sémantiques, confirmée également pour le corpus italien, mais pas autant que pour le corpus français.

4.1. Attribution du genre : similarités et différences

Firewall et *Cache* sont considérés comme étant masculins en français et féminins en italien. Pour le terme *cache* nous pensons que l'attribution du féminin suit un critère sémantique, plutôt que la règle phonologique, qui veut que tous mots se terminant par voyelle prennent le féminin. Le féminin semblerait être assigné puisque le mot *cache* désigne une partie de la mémoire, qui stocke les informations les plus utilisées. Ce terme désigne, donc, l'opération de *cachier* (non par hasard c'est un emprunt au français qui a été réemprunté) et pourrait prendre le genre exactement à cause de *memorizzazione* « rétention ». En français le masculin est, selon toute probabilité, déterminé par l'association avec le terme *cache-cache* et la nominalisation du verbe *cachier*. Le masculin pour *cache* a été confirmé pour tous les locuteurs français, à l'exception d'un seul, qui a affirmé attribuer le féminin pour une association entre le terme *cache* et une *cachette* (f). *Firewall* est un mot qui désigne un dispositif de protection du type software ou hardware. L'attribution du masculin pour le français est dictée par le terme *dispositif*, ou pour l'association avec *software* et *hardware*, qui sont masculins, ou, encore, par une possible traduction en *pare-feu*, ou sur le genre du nom *wall*, « mur » (m). En tout cas, il n'y a aucun doute sur le fait qu'il soit bien masculin en français, alors que, sur l'attribution du genre en italien, il peut y avoir des incertitudes. Une recherche sur Internet nous a indiqué qu'il est employé indifféremment avec les deux genres, même si nous retenons que son emploi à l'écrit appelle le masculin, alors qu'à l'oral il est souvent employé au féminin. Le masculin sera justifié par le genre de

wall (it. *muro*), ce que nous avons observé aussi pour le français, et le féminin sera, en revanche, justifié par le fait qu'il est considéré comme une « barrière », it. *barriera* (relation d'hypéronymie).

En revanche, *Notch* et *Smartphone* sont masculins en français et en italien. *Smartphone* est associé aux termes fr. *téléphone* et it. *telefono* qui traduisent *phone*, aphérèse de l'ang. *telephone*. L'adjectif *smart* sert seulement à indiquer les portables de nouvelle génération, alors que le nom *phone* avait déjà ses équivalents français et italien, masculins. Le *notch* désigne une forme de l'écran entaillé ; ce terme est traduit en fait par le français *entaille* et l'italien *incavo*. Le masculin est justifié, soit pour sa traduction littérale, soit parce qu'il est employé pour désigner un écran de cette forme.

4.2. Le cas *Wi-Fi*

Wi-Fi, acronyme de *Wireless Fidelity*, survient, le plus souvent, comme forme masculine dans les deux langues, puisqu'il s'agit d'un système pour la connexion sans fil. Cependant, même si l'on a retenu cette explication comme valable, nous avons voulu chercher à expliquer pourquoi parfois il apparaît au féminin. Si nous analysons les deux composants de *Wi-Fi*, nous voyons qu'il y a des différences entre le français et l'italien. Le mot est composé de *fidelity*, équivalent de fr. *fidélité* (f)- it. *fedeltà* (f), qui sont deux substantifs féminins, et *wireless*, qui est traduit par fr. *réseau sans fil* et it. *rete senza fili*, dont : *réseau* est masculin, et *rete* est féminin. Cela nous laisse croire que, probablement, le féminin est conseillé pour l'italien. Un autre facteur, qui influence les locuteurs et les amène à attribuer le féminin à *Wi-Fi*, est qu'ils parlent d'une *connexion- connessione*. Une autre explication, pour la présence du féminin, est son emploi pour indiquer aussi *box*, l'instrument de connexion qui est parfois désigné aussi par *Wi-Fi*. Pour résumer, le féminin en italien sera justifié par le genre des termes *box*, *connessione* et *rete*, alors que le masculin ne sera justifié que par *sistema*. En français le féminin sera justifié par *box* et *connexion*, et le masculin par *système* et *réseau*. Si l'attribution du féminin répond à un critère sémantique, nous ne considérons pas que celle du masculin, soit autant bien définie, ou au moins nous aurions un doute sur l'italien. Si le masculin est le genre qui l'emporte sur les deux langues, vu qu'il est le plus adopté par les locuteurs, nous avons alors trois hypothèses :

- 1) il est possible que *le critère sémantique* soit appliqué sur les deux langues, et que les locuteurs préfèrent le masculin en s'appuyant sur le mot-clé « système » ;
- 2) le *critère sémantique* n'est appliqué qu'au français, et en italien le genre est assigné *par défaut* ;
- 3) les deux langues adoptent le genre le *moins marqué*, sans recourir à d'autres règles.

4.3. Attribution du genre aux abréviations

Les abréviations, pour lesquelles le masculin est attesté (et confirmé par les locuteurs) dans les deux langues, se voient assigner le genre sur la base de celui d'un des mots qui le composent. *Bios*, acronyme de *Basic Input Output System*, prend le masculin en raison du genre de *system* dans les deux langues (fr. *lesystème* et it. *il sistema*). *PC* est l'abréviation de *personal computer*, dont *computer* est masculin. *OS* (*operative system*) est masculin, puisqu'il est traduit par fr. *système opératif* et it. *sistema operativo* (parfois les deux lettres sont aussi inversées, et on trouve *SO*). *RAM* est le seul sigle pour lequel le féminin est confirmé par les locuteurs natifs français et italiens. Le genre est déterminé par *memory*, qui est féminin en français *mémoire* et en italien *memoria*. *ROM*, acronyme de *Read-Only memory*, prend le masculin en français et le féminin en italien. L'attribution du féminin est justifiée par le genre de *memoria*, comme pour l'acronyme *RAM*, mais aussi par la possible traduction de *read*, avec le substantif féminin *lettura*, même si nous avons des doutes sur l'influence de ce dernier. *Mémoire* et *lecture* sont aussi féminins en français ; pourtant, l'attribution du genre ne suit pas les mêmes règles dans les deux langues. Le masculin peut avoir été assigné puisque le terme désigne un *dispositif de lecture*, ou selon une association avec le nom homographe *rom*. Une autre hypothèse plausible est que la différence de genre entre *ROM* et *RAM* veut souligner les différents rôles qu'ils recouvrent dans la mémorisation des données.

4.4. Résumé et confrontation des deux langues

De l'analyse comparée entre français et italien il apparaît que :

- 1) la différence de *genre* permet de définir, avec certitude, la règle appliquée pour l'une ou l'autre langue,
- 2) dans la plupart des cas on peut expliquer l'assignation du genre par une *règle sémantique*,
- 3) la *morphologie* peut influencer significativement l'assignation du masculin en français et marginalement en italien.

Mot	G. IT	G. FR	Règle IT	Règle FR
<i>Firewall</i>	F/M	M	M : Traduction/ F : Hypéronymie avec <i>barriera</i>	Traduction/ règle pour les composés
<i>Notch</i>	M	M	Traduction en <i>incavo</i>	Traduction en <i>entail</i>
<i>Smartphone</i>	M	M	Genre de <i>telefono</i>	Genre de <i>telefono</i>
<i>Cache</i>	F	M	Hypéronymie avec <i>memoria</i>	Association avec <i>cache-cache</i>
<i>Bios</i>	M	M	Genre de <i>system</i>	Genre de <i>system</i>
<i>Wi-Fi</i>	F/M	F/M	F : hypéronymie avec <i>rete/fideltà</i> / M : hypéronyme avec <i>sistema</i>	F : <i>fidelté</i> /M : hypéronyme avec <i>réseaux</i> ou <i>système</i>
<i>RAM</i>	F	F	Genre de <i>memory</i>	Genre de <i>memory</i>
<i>ROM</i>	F	M	Genre de <i>memory</i>	Homographie avec <i>rom</i>
<i>Pc</i>	M	M	Genre de <i>computer</i>	Genre de <i>computer</i>
<i>Os</i>	M	M	Genre de <i>system</i>	Genre de <i>system</i>

Tableau 8. Synthèse du genre des mots simples et des mots composés en français et des mots simples et des mots composés et en italien.

4.5. Conclusion sur les analyses

L'assignation du genre pour les deux langues est explicable avec l'application soit d'une règle sémantique, soit d'une règle morphologique, là où une traduction littérale ne suffit pas, ou est impossible. Globalement, le genre assigné en français correspond à celui attribué en italien et, lorsqu'il est différent, les deux genres semblent suivre presque toujours la même règle. La présence de nombreuses abréviations nous permet d'affirmer que, à différence des néologismes, dont le genre est attribué surtout sur une base sémantique, la morphologie des emprunts peut faciliter l'assignation du genre. Cela a été évident, surtout dans notre analyse du corpus français, alors que

l'analyse du corpus italien a montré qu'une règle sémantique peut être appliquée aussi aux sigles. Nous devons remarquer aussi que, sur 36 termes du corpus italien et 35 du corpus français, nous en avons trouvé seulement 9 en commun. De toute façon, si l'application d'une règle sémantique est discutable, les règles morphologiques défendent notre thèse sur l'assignation du genre (le genre n'est pas toujours assigné par défaut). Pour soutenir cette affirmation, nous rappelons que dans les deux langues il y avait beaucoup de composés verbe + nom, auxquels s'ajoutent aussi tous les mots ayant un indice du genre (suffixe). L'hypothèse, que l'adaptation morphologique peut être un moyen pour faciliter la détermination du genre, n'est pas pourtant confirmée. Nous observerons si une comparaison avec l'espagnol peut confirmer ce qui a émergé dans nos analyses ou, au contraire, donner un résultat négatif à notre travail.

5. La comparaison avec l'espagnol

Pour vérifier si l'assignation du masculin suit une règle, nous avons effectué une recherche sur la terminologie employée en espagnol. Certains termes de nos listes avaient un correspondant espagnol, et nous les avons écartés. D'autres termes étaient employés même si, comme en français, leur usage était déconseillé, puisqu'ils existent des équivalents (parfois créés *ad hoc*, pour remplacer les anglicismes). La traduction nous a permis de faire des remarques sur le genre attribué aux anglicismes : ils pouvaient prendre le masculin, aussi quand leur équivalent espagnol était féminin (cela nous l'avons observé, aussi pour les autres langues). Le choix de conduire cette recherche nous semblait nécessaire, vu que les corpus italien et français présentaient des termes différents. Cela nous permettra, ainsi, de mieux vérifier l'hypothèse formulée pour la détermination du genre, l'applicabilité d'une règle sémantique, et, aussi, l'hypothèse sur l'adaptation morphologique (nous rappelons, pourtant, que les résultats des analyses du français n'ont rien montré). La plupart des termes, que nous avons triés et analysés, étaient surtout des sigles et des mots composés, à l'exception de *script*. Encore une fois le masculin prédomine sur le féminin, et il est attesté pour les mêmes termes qui portent le masculin en français et en italien.

5.1. Méthode

La nécessité de vérifier l'existence et le genre des mêmes anglicismes, trouvés pour le français et l'italien, nous a amenée à chercher une source fiable, un vocabulaire ou un article, qui traitait des emprunts dans l'informatique. Le travail de Kalivodová (2015) nous convenait parfaitement : le but de l'auteur était de constituer un dictionnaire-vocabulaire avec une liste d'anglicismes de l'informatique en espagnol. À côté de chaque vocable déconseillé était indiqué le terme espagnol équivalent. Cela a simplifié notre travail, puisque nous pouvions observer si le genre coïncidait et, surtout, nous pouvions déjà déduire quelle règle était appliquée. Nous avons trié les termes qui étaient présents dans le corpus italien, dans le corpus français et dans le corpus français-italien : 11 termes au total, dont 8 masculins et 3 féminins ; cela ne nous a pas surpris, vu que ces termes correspondaient, plus ou moins, au même rapport féminin-masculin dans les autres langues (le domaine choisi connaît un nombre restreint de vocables ayant le féminin). Nous avons vérifié le genre assigné dans les trois langues, et nous avons créé un tableau avec les termes trouvés dans l'article, et indiqué le genre en espagnol, en français et en italien, pour observer s'il variait. Enfin, nous avons conduit une enquête auprès de locuteurs natifs espagnols, pour avoir des confirmations quant au genre et, surtout, à l'applicabilité des règles sémantiques. Nous présentons le tableau avec les résultats sur le genre, suivis de nos considérations sur l'assignation du genre dans les trois langues, et sur l'incidence des règles sémantiques et morphologiques, sur la base des réponses des participants.

5.2. Résultats

Le genre assigné en espagnol correspond souvent (8 fois sur 11) à celui du français et de l'italien, avec 7 termes qui portent la marque du masculin et 1 seul qui porte celle du féminin. Pour ces termes nous proposons, donc, que la règle appliquée soit valide pour les trois langues ; l'assignation du masculin n'est, donc, pas justifiable *par défaut*. Il ne reste qu'observer à quelle règle on fait recours le plus souvent, pour expliquer l'attribution du masculin (au moins par rapport aux données à

disposition, et dans ce domaine). Les termes dont le genre ne correspondait pas, sont encore plus précieux, puisqu'ils peuvent nous confirmer que :

- 1) trois langues de la même famille peuvent faire appel à des critères différents pour assigner le genre des anglicismes (et d'autres langues dont le genre n'est pas exprimé formellement) ;
- 2) l'oscillation de genre, que l'anglicisme subit, d'une langue à l'autre est la preuve que l'assignation du masculin, dans ce cas, répond à une règle bien précise ;
- 3) la morphologie de l'emprunt est déterminante dans l'assignation du genre.

Mot	Genre ESP	Genre FR	Genre IT
<i>BIOS</i>	M	M	M
<i>Keylogger</i>	M	M	F
<i>MMS</i>	M	M	M
<i>Modem</i>	M	M	M
<i>PC</i>	F	M	M
<i>RAM</i>	F	F	F
<i>Screenshot</i>	M	M	M
<i>Script</i>	M	M	M
<i>SMS</i>	M	M	M
<i>Web</i>	M	M	M
<i>Wi-Fi</i>	F/M	F/M	F/M

Tableau 9. Genre des anglicismes en espagnol, en français et en italien.

5.2.1. L'attribution du genre pour PC

Le sigle *PC*, masculin en français et italien, est dans la plupart de cas féminin en espagnol. Cette assignation nous apparaît bizarre, puisque nous croyons que le terme *computer* doit prendre le masculin, genre de son équivalent espagnol *ordenador* (Kalivodová, 2015, 49). Pourtant, la plupart des locuteurs ont confirmé l'emploi au féminin, puisqu'ils font une association avec *computadora personal* (Kalivodová, 2015, 26). Un locuteur a assigné le masculin sur la base du genre de *ordenador*, ou parce que la terminaison *-er* détermine l'assignation du masculin. Cela peut s'expliquer par le fait que la variété d'espagnol, parlé par les participants, n'était pas la même. D'autre part, la

langue française connaît aussi des cas où l'adaptation morphologique détermine le genre, comme *tablet* qui devient *tablette*, et il prend le féminin, alors qu'il est masculin en italien (it. *tablet*). Aucun locuteur hispanophone n'emploie le terme *computer* dans sa forme originale : certains ont affirmé l'appeler *ordendor*, d'autres *computador* ou *computadora*. L'ajout du suffixe *-or* ou *-ora* détermine l'assignation du genre et, surtout, peut confirmer l'hypothèse que l'adaptation morphologique participe à l'assignation du genre.

5.2.2. L'attribution du genre pour *Wi-Fi*

Wi-Fi est le seul terme pour lequel nous observons une oscillation de genre dans les trois langues. Les locuteurs espagnols ont tous affirmé qu'il devrait être féminin à cause de *la red*, « le réseau », mais aussi pour *connexion*, bien qu'ils aient soutenu l'employer et l'entendre, assez souvent, au masculin. Cette situation est analogue à celle de l'italien, alors qu'en français le masculin peut être expliqué par le genre de *réseau*. Le masculin peut aussi dériver de l'association avec le terme *système* (esp. /it. *el/il sistema*), qui a contribué à expliquer le genre de plusieurs anglicismes. L'assignation du genre semble concerner le genre du mot *wireless*, littéralement « sans câble », pour lequel les termes *réseau* et *connexion* sont des hypéronymes (mais aussi l'ellipse d'un de ceux deux derniers termes peut être un critère attribuable). L'attribution ne semble pas suivre le genre de *fidelity*, le terme qui peut expliquer la présence du féminin dans les trois langues. En tout cas, cette discussion montre que le masculin, quand il l'emporte, se justifie par *système*, et cela prouve qu'il n'est pas assigné par défaut.

5.2.3. Considérations sur la correspondance de genre

Les termes dont le genre en espagnol correspondait à celui assigné au français et à l'italien étaient tous masculins à l'exception de RAM, féminin sur la base du genre de *memoria* « la mémoire ». Le terme *script* doit, sûrement, l'assignation du genre à son hypéronyme ang. *code*, masculin dans les trois langues (esp. *codìgo*, fr. *code*, it. *codice*). *Screenshot* prend le genre de *screen*, qu'on a vu être masculin en italien et en français,

mais féminin en espagnol : *pantalla*. Paradoxalement, les participants ont assigné le masculin, et ensuite ils ont déclaré employer très peu ce terme, et lui préférer *captura de pantalla*, qui naturellement est féminin (situation analogue au français où on a *capture d'écran*). Le genre pourrait, donc, être assigné par défaut. D'autre part, le fait que le masculin soit assigné dans les trois langues, soulève le doute sur la possibilité que l'espagnol puisse avoir « copié » le genre à une langue « sœur ». Cette hypothèse est supportée par le fait que *screenshot* est très peu employé, mais elle est contestable sur la base d'autres assignations comme celles de *firewall* ou *Wi-Fi* en italien. En effet, lorsqu'ils sont apparus, ces deux anglicismes prenaient le féminin et, une fois qu'ils sont entrés durablement dans la langue, ils ont connu une oscillation, et aujourd'hui ils peuvent être employés aussi au masculin. Dans ce sens, si nous avions observé la fréquence d'emploi pour chaque terme, nous aurions probablement obtenu des résultats différents (et peut-être que nous aurions admis l'assignation par défaut). *Modem* est masculin, puisque le masculin est le genre des mots qui le composent : *modulateur* et *démodulateur* ; le suffixe – *eur* correspond à it. – *ore* et à esp. – *or* ou – *er*, donc la règle est sans doute d'ordre morphologique. Tous les autres mots représentent des sigles ou acronymes, donc le genre est toujours celui d'un des mots qui les composent.

5.2.4. Considérations sur la différence de genre

Firewall et *keylogger* sont masculins en français et espagnol, mais ils connaissent une oscillation en italien. Le masculin semble être toujours justifié par une règle morphologique, celle pour les mots-composés, pour *firewall*, et celle concernant les suffixes pour *keylogger*. Pourtant, la traduction de *wall* explique aussi la présence du masculin (fr. *mur*, esp. et it. *muro*). Le féminin employé en italien répond à une règle sémantique et le terme prend le genre de *barriera*, son hypéronyme. Pour *keylogger* nous croyons que l'assignation du masculin est déterminée par le suffixe –*er*, et l'assignation du féminin par la règle des composés, vu que *key* est féminin en italien *la chiave*, mais aussi en français *la clé* et en espagnol *la llave*. Il nous semble évident que la première règle est appliquée au français et à l'espagnol, qui en plus préfère *registrador de teclas (m)* à *keylogger*, et la seconde règle à l'italien, si le terme garde toujours le féminin. Nous croyons aussi possible que les natifs italiens puissent aussi les

employer au masculin, étant donné que les termes techniques ne sont connus que par les spécialistes du domaine. L'assignation du féminin pour *firewall*, comme l'assignation du masculin pour *Wi-Fi*, nous confirme qu'un mot se voit assigner le genre indépendamment de celui des mots qui le composent. En fait, si ce critère avait été validé, nous aurions sans doute assigné le masculin à *firewall*, composé de deux termes masculins, et le féminin à *Wi-Fi*, composé de deux termes féminins.

5.3. Résumé sur la comparaison avec l'espagnol

Mot	Genre ESP	Genre FR	Genre IT	Règle appliqué
<i>BIOS</i>	M	M	M	Fr. <i>système</i> , esp. et it. <i>sistema</i>
<i>Keylogger</i>	M	M	F	M : suffixe <i>-er</i> /F : genre de <i>key</i> (it. <i>chiave</i>)
<i>MMS</i>	M	M	M	Fr. <i>message</i> , it. <i>messaggio</i> , esp. <i>mensaje</i> ,
<i>Modem</i>	M	M	M	Genre de <i>modulateur</i>
<i>Pc</i>	F	M	M	Genre de <i>computer</i>
<i>RAM</i>	F	F	F	Fr. <i>mémoire</i> , esp. et it. <i>memoria</i>
<i>Screenshot</i>	M	M	M	Fr. <i>écran</i> , it. <i>schermo</i> mais esp. <i>pantalla</i>
<i>Script</i>	M	M	M	Fr. <i>code</i> , it. <i>codice</i> , esp. <i>codigo</i> ,
<i>SMS</i>	M	M	M	Genre de <i>message</i>
<i>Web</i>	M	M	M	Fr. <i>système</i> , esp. et it. <i>sistema</i>
<i>Wi-Fi</i>	F/M	F/M	F/M	F: fr. <i>fidélité</i> , it. <i>fedeltà</i> , esp. <i>fidelidad</i> / M : fr. <i>système</i> , esp. et it. <i>sistema</i>

Tableau 10. Synthèse des règles identifiées pour l'assignation du genre en espagnol, en français et en italien.

L'assignation du genre aux anglicismes en espagnol a globalement confirmé ce que nous avons trouvé pour l'italien et le français, probablement grâce à la présence de nombreux sigles. Pour cette classe de mots nous n'avons trouvé ni différence d'assignation entre les trois langues, ni oscillations de genre entre masculin et féminin. Les exemples *screenshot* et *script* ont montré que le genre correspond, même si la

discussion sur *screenshot* nous montre que le critère suivi ne correspond pas toujours à celui que nous avons identifié. Pourtant, ce terme nous permette de confirmer la différence de traitement entre les trois langues, vérifiée aussi parmi l'assignation du genre pour *PC*, *firewall* et *keylogger*. L'italien et l'espagnol peuvent, ainsi, attribuer un genre qui ne correspond pas aux autres deux langues, alors que le genre assigné en français correspond (dans le corpus) à celui d'une des deux autres (*PC* est masculin en français et italien, *keylogger* est masculin en français et espagnol). Dans la plupart des cas le masculin est le genre en commun, cependant, le fait que le féminin soit assigné à une seule des trois langues rend plus concrète l'applicabilité d'une règle.

Conclusion

L'assignation du genre pour un nouveau terme est une opération plus difficile que ce que l'on pense, et dans le cas d'un emprunt à une langue comme l'anglais, qui ne connaît aucune *distinction grammaticale* de genre, cela devient encore plus compliqué. La difficulté de cette tâche, unie à une tendance générale des langues latines à employer le masculin comme *genre neutre*, comporte son assignation *par défaut*, comme la plupart des linguistes tendent à l'affirmer. Sur la base des analyses effectuées sur notre corpus, résultats d'une recherche dans le domaine de l'informatique (où il y a une forte tendance à la *masculinisation* du lexique), nous soutenons l'idée qu'il existe, dans la majorité des cas, une règle applicable. Naturellement, la comparaison entre plusieurs langues nous a été précieuse, pour prouver l'existence d'une règle morphologique ou sémantique. Nous avons donné une importance mineure aux règles phonologiques, puisque dans nos recherches nous n'avons pas trouvé d'exemples cohérents, qui prouvaient la validité de l'application de ces règles aux emprunts. Les enquêtes effectuées sur les locuteurs natifs ont conforté significativement notre hypothèse sur l'*applicabilité d'une règle*, là où l'assignation semble effectuée *par défaut*. Ces enquêtes ont révélé que, lorsqu'un locuteur emploie un genre au lieu d'un autre, il applique même inconsciemment une règle. Cela nous apparaît évident puisque, lorsque nous avons demandé à nos informateurs s'ils pouvaient motiver leurs choix, ils avaient toujours une explication. Les informateurs nous ont donné toujours une explication pour l'assignation du féminin, mais ils pouvaient aussi justifier le choix pour l'attribution du masculin. L'oscillation de genre pour *Wi-Fi*, *back cover*, *firewall*, *cache* nous confirme qu'une règle pour tous ces mots doit forcément être appliquée, et que très probablement il s'agit d'une règle sémantique. Nous avons, en vérité, toujours soutenu que, lorsqu'il était possible d'appliquer une règle pour expliquer la présence du masculin, nous avons fait recours à une règle sémantique. Cela est confirmé par le fait que normalement il s'agit du genre d'un *synonyme*, un *hypéronyme* ou, dans une moindre mesure, le genre d'un *faux ami* (ce qui nous semble plus difficile à montrer). En revanche, l'analyse effectuée sur le corpus français, et la présence de plusieurs composés verbe + nom, nous a permis de comprendre que la morphologie des anglicismes peut parfois être plus déterminante que la traduction. Ces résultats mettent en cause la thèse soutenue par Thornton (2001), selon laquelle les règles sémantiques ont la priorité sur les autres,

lorsque deux règles de natures différentes entrent en confrontation. Il n'existe aucun ordre d'importance pour les règles sur l'attribution du genre aux anglicismes. De plus, la présence de nombreuses abréviations déterminait une prédominance de règles morphologiques, qui est précieuse, puisqu'elles nous confirment qu'une règle doit être appliquée, si les locuteurs attribuent le masculin à *MMS* ou le féminin à *RAM*. Les participants ont, en vérité, répondu sans hésiter pour les sigles qu'ils connaissaient et ils ont préféré ne pas s'exprimer sur les sigles qu'ils n'avaient jamais entendus auparavant. Un autre élément important était la présence du composé verbe + nom, qui prend toujours le masculin. En effet, nous croyons que si le masculin l'emporte, ce n'est pas à cause de *l'absence d'indices* dans la langue prêteuse, mais plutôt le résultat d'un phénomène qui concerne déjà les langues latines : elles préfèrent le masculin, puisqu'il est le genre *neutre*. Cependant, la différence de genre entre une langue et l'autre conforte l'hypothèse de l'applicabilité d'une règle, on ne pourra pas savoir si le choix est déterminé par une seule, ou plusieurs règles. Enfin, la thèse sur le recours à l'adaptation morphologique peut être rendue vraisemblable par l'assignation du féminin à *PC* en espagnol, mais, en absence d'autres cas similaires, on ne pourra pas le confirmer.

BIBLIOGRAPHIE

BAROU-LACHKAR Flora (2004), *Cours particulier de grammaire italienne*, Paris : Ellipses.

CABANILLAS Isabel de la Cruz *et al.* (2007), “English loanword in Spanish computer language”, *English for Specific Purposes*, 26, 52–78.

CHADELAT Jean-Marc (1996), « Pour une sociolinguistique de l’emprunt lexical : l’exemple des emprunts français en anglais », *Cahiers de l'APLIUT*, 15, 4, 16-27.

CLEGG Jens (2010), “Native Spanish Speaker Intuition in Noun Gender Assignment”, *Language Design*, 12, 5-18.

DARDANO Maurizio (1991), *Manualetto di linguistica italiana*, Firenze: Zanichelli.

DEROY Louis (1956), *L’emprunt linguistique*, Nouvelle édition [en ligne]. Liège : Presses universitaires de Liège, consulté le 9 juillet 2017.

GODDARD KA (1969), « Loan-word and lexical borrowings in romance », *Revue de linguistique romane*, 33, 337-348, <http://doi.org/10.5169/seals-399454>.

GOMEZ CAPUT Juan (1997), « Towards a typological classification of linguistic borrowing (Illustrate with anglicisms in romance languages) », *Revista alicantina de estudios ingleses*, 10, 81-94.

GREVISSE Maurice, GOOSE André, (1995), *Nouvelle Grammaire Française*, Bruxelles : De Boeck.

GUILFORD Jonathon (1999), « L’attribution du genre aux emprunts à l’anglais » in *La linguistique*, 35, 1, 65-85.

HAUGEN Einar (1950), « The analysis of linguistic borrowing » in *Language*, 2, 2, 210-231.

HUGOU Vincent (2015), « Morphosyntactic adaptation of English loanword in present-day French: A study of gender and number », *Contrastive Linguistics*, 3, 123-162.

- JEAN-MARIE Guillaume (2013), « Le genre grammatical en français : approche basé sur l'usage », *Romanistisches Jahrbuch*, 64, 61-105.
- IACOBINI Claudio (2015), "Foreing word formation in Italian" in Peter O. Müller et al. (Eds.) *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, 3, Berlin/New York: De Gruyter, 1660-1679.
- KALIVODOVA Lenka, *Diccionario de terminologia informatica*, Olomuc, 2015, bakalářská práce (Bc).
- LIGATTO-SALAZAR Marià Dolores Del Carmen (1993), *Grammaire de l'espagnol courant*, Paris : Masson.
- PASQUALI Giorgio (1940), "Il genere delle parole straniere", *Lingua Nostra*, II, 116.
- POPLACK POUSADA Shana, SANKOFF David (1982), « Competing influences on gender assignment: variable process, stable outcome », *Lingua* 57, North-Holland Publish Company, 1-28.
- RABENO Angela, REPETTI Lori, (1997), "Gender Assignment of English Loan Words in American Varieties of Italian", *American Speech*, 72,4, 373-380, <https://doi.org/10.2307/455494>.
- RODRIGUEZ-GONZALES Félix (1999), "Anglicisms in contemporary Spanish. An overview", *Atlantis XX*, 103-139.
- SAUGERA Valéry (2012), «The inflectional behavior of English-origin adjectives in French », *Journal of French Language Study*, 22, 2, 225-250.
- THORNTON Anna Maria (2003), "L'assegnazione del genere ai prestiti inglesi in italiano", *Italiano e inglese a confronto*, 56-86.
- TOURNIER Jean (2004), *Précis de lexicologie anglaise*. Paris : Ellipses.

Annexes

Annexe 1. Sources pour le corpus italien.

Ho assemblato un PC, perché il mio era datato, e iniziava a far fatica quando usavo programmi di video-editing... RAM Kingston HyperX Genesis Memoria RAM Ventola per Processore Cooler Master Hyper 212EVO

Il problema è che a volte, comunque ogni giorno, ad un certo punto, senza preavviso, il puntatore del mouse sparisce, la tastiera non risponde più, e di conseguenza il PC è inutilizzabile. A me pare che continui a lavorare, ma non ne sono sicuro...Ho notato che si blocca solo quando sono in internet, ne sono quasi sicuro al 100%.

Se lascio andare, a volte mi dà la schermata blu, a volte ritorna il mouse e la tastiera, ma a scatti...
Ho analizzato i tre HD che ho (l'SSD da 250Gb e due Seagate da 1Tb che avevo già) con HD Tune e non mi danno errori. Li ho comunque staccati a turno tutti, e si bloccava ugualmente. Le RAM le ho già sostituite, quindi da escludere...Già formattato tutto e reinstallato per tre volte, con tre SO diversi, quindi escluderei errori di sistema...Non so più che fare...Scheda madre? Bios? Scheda video?

Ma un alimentatore mi può dare problemi al mouse? Non ha neanche tutti i connettori occupati...

Guarda, non sono sicuro al 100% che sia colpa dell'alimentatore, ma è di qualità abbastanza scadente tale per cui potrebbe generare degli sbalzi di tensione che potrebbero dare origine al problema. Ti basterebbe un PSU decente da 550W come gli XFX oppure, se vuoi spendere poco, un ThermalTake

Grazie delle dritte, proverò a sostituirlo. Non voglio spendere per forza poco, voglio stare tranquillo...

Ho visto che tu usi un Cooler Master, dici che uno dei tre potrebbero andar bene?

Un'altra cosa che accade, è che se lascio che il computer vada in stand-by perché non lo uso per qualche minuto, tastiera e mouse non riattivano più nulla... Dovrebbe bastare muovere il mouse, o cliccare una volta, o una battuta sulla barra spaziatrice, ecc..., ma nulla... Nessun risultato, e il computer continua ad andare al minimo, in stand-by e a schermo spento...E' come se si disabilitassero...Per favore, ditemi cosa ne pensate... anche per il fatto dell'alimentatore, del mio messaggio precedente....

La VGA non credo che sia il problema.... Ma accade solo con flash? Perché in tal caso potrebbe essere flash a causare il problema. Eccomi qui, per aggiornare la mia situazione: purtroppo non ho risolto nulla...

Alimentatore: sostituito senza nessun risultato (nuovo)

RAM: sostituita senza nessun risultato (nuova)

HDD: staccati, invertiti, testati, senza nessun risultato (PC precedente, che però non aveva nessun problema) SSD: formattato, senza nessun risultato (nuovo)

OS: installati diversi, senza nessun risultato

BIOS aggiornato, senza nessun risultato

Che tastiera usi? Wi-Fi?

Il touch funziona perfettamente ma lo schermo sembra spento ho chiesto in vari negozi di riparazione ma mi hanno chiesto dei prezzi spaventosi, avrei la garanzia ma ho perso lo scontrino mi hanno detto che senza non si può fare niente.

...puoi già controllare da solo senza smontare niente basta rimuovere il back cover vedi l'immagine.

Ho un problema che mi perseguita da oramai qualche mese... ho un galaxy s i9000 con firmware 2.3.3 gingerbread (così come l'ho comprato). L'ho acquistato a settembre dell'anno scorso...ma dopo un paio di volte che mi ha fatto questo scherzo, ho provato a chiamare con il telefono di casa lo smartphone e squillava anche se lo schermo rimaneva sempre nero e i tasti non funzionavano.

Prova ad entrare in recovery...da telefono spento volume su +tasto centrale + tasto accensione e fai un wipe cache...se non risolvi può essere qualche applicazione, che imbambola il telefono

Prova a non installare il widget di Facebook. Anche il mio lo faceva da quando non ho più quello non me lo ha fatto più.

Fai un format system...comunque è un problema della rom

... perché anche il tasto di accensione/spegnimento non risponde.... è capitato a qualcun'altro questo fastidioso inconveniente? ho anipet aquarium come screen saver ...può essere quello?? a volte lo schermo nero succede, quando entra in conflitto qualche applicazione, o sono in esecuzione tante applicazioni, sia quelle della sd esterna che risultano leggermente più lente, ma di pochissimo a chiudersi ed eseguirsi, sia quelle nella memoria telefono, e nel momento in cui tentiamo di chiuderle tutte, non rispettando i tempi, abbiamo questo inconveniente.

Dopo i wipe ti ritrovi il device pulito, solo col sistema operativo.

Se la cosa si manifesta frequentemente puoi provare ad identificare il problema, magari lasciando solo alcune app installate e aggiungendone man mano (in modo da fare dei test) oppure, come già consigliato, ricorrere al wipe ... perdendo però i dati utente e le app già scaricate

Prova un hard reset : a telefono spento premi contemporaneamente volume giù e tasto accensione per 7\8 secondi, poi rilascia il tasto accensione, ti appare un menu scegli clear storage (usa il volume giù per navigare nel menu) poi premi e rilascia il tasto accensione e aspetta

Il telefono è in uso da pochissimo, non è stata ancora configurato l'account google e dunque non è stata scaricata alcuna applicazione. Quindi resettarlo non dovrebbe comportare la perdita di troppi dati ma...servirà? Praticamente non è stato quasi utilizzato...

L'hard reset cancella le impostazioni dell'operatore (TIM) oppure no? Mi parlavano anche di ricercare sul telefono una voce che permetta, con terminale collegato in Wi-Fi, di ricercare ed eseguire un aggiornamento del firmware. Solo che non trovo la voce...

Il mio problema ora rimane quello della segreteria vi dico che ho fatto:

- ho attivato la black list inserendo di prova un numero
- ho verificato l'attivazione della funzione segreteria della miasim Vodafone in modo che vada in funzione nel momento che il tel irraggiungibile o spento

Per l'MMS va bene il gprs ma li mi dà solo operatori cinesi e non mi fa modificare quindi APN.

Non ti devi mai dare per vinto...negli operatori cinesi che ti dà possibile che non c'è uno modificabile??!! È molto strano...a parte il fatto che ne potresti creare uno nuovo (sempre in teoria). Alla fine i OS sono molto simili tra loro...le differenze stanno nella tradizione di alcune voci e nella posizione... è proprio strana la tua situazione...Per quanto riguarda l'anonimo...hai girato tutto il menù di impostazioni delle opzioni delle sim??!! che voci ti da questo menu? Hai ragione e sei pazientissimo, però la prima è fatta, se ti dico dove era possibile creare un nuovo profilo con apn impazziresti UDITE

Ma come è possibile cmq gli MMS adesso dovrebbero andare.

Poi, non ti è possibile filmarlo? Vorrei tanto vederlo, non si sa mai, se ha le stesse funzioni del mio ma più leggero e gradevole....

Il touch screen com'è?

Bisogna fare proprio una recensione dettagliata di questi due prodotti, dai fammi sapere x discorso blocco telefono e se ti è possibile filmarlo anche in azione

Per chiarire di cosa stiamo trattando, la memoria cache è un tipo di memoria "veloce", relativamente piccola, non visibile al software, che viene gestita dall'hardware e serve a salvare i dati della memoria principale usati più di recente - grazie alla memoria cache, la richiesta di informazioni da un'app già conservate in questa memoria avviene più rapidamente rispetto alla richiesta di informazioni dalla memoria principale. La cache serve quindi a velocizzare i processi dello smartphone, quelli usati più di frequente perché sono già stati memorizzati in precedenza.

Una volta che abbiamo eliminato la cache, il primo avvio delle applicazioni potrebbe richiedere qualche secondo in più ma niente di grave: la cache verrà ripopolata delle informazioni agli avvii successivi, quindi le app torneranno ad aprirsi velocemente. Il procedimento di pulizia della memoria cache è cosa che si dovrebbe fare ogni tanto, e potrebbe in alcuni casi davvero far allungare l'autonomia della batteria di alcune ore. E' una attività consigliata in alternativa al riavvio del device, altra cosa che si potrebbe fare per provare a risolvere il problema del telefono che si scarica in fretta. Da notare che pulire la memoria cache di uno smartphone Android non significa per forza di cose allungare l'autonomia della batteria. Ci sono, infatti, casi in cui la batteria dura poco per altri motivi, ad esempio se il telefono ha oltre 2/3 anni e quindi 'fisicamente' è degradata (e in tal caso va sostituita la batteria completamente) oppure ci sono alcune applicazioni che, quando in funzione, possono consumare molta energia - in tal caso se si tratta di un bug software un aggiornamento dell'app potrebbe risolvere i problemi....

La Developer Preview può essere scaricata anche dai semplici utenti, interessati solamente alle novità del sistema operativo mobile.... Le novità presenti in questa prima versione beta riguardano solamente alcune funzionalità del sistema operativo, non c'è nessun cambiamento a livello grafico (i rumor parlavano di “svecchiamento” della user interface per avvicinare Android alla “pulizia” di iOS).

Anche Android cede alla nuova moda degli smartphone e con la nuova versione ci sarà il supporto al notch, la rientranza presente nella parte superiore dello schermo....

Annexe 2. Sources pour le corpus français.

Des problèmes se sont produits lors de l'installation de certaines mises à jour, mais nous réessaierons ultérieurement. Si ce message continue de s'afficher et que vous souhaitez rechercher des informations sur le web ou contacter le support pour en obtenir, ceci peut vous aider :

Prendre une date antérieure à ton problème Restaurer...son PC à une date antérieure à partir d'un point de restauration système

Essayes, je dis bien essayes d'installer le driver de ta souris. La mise à jour étant bloquée, tu peux essayer

L'intérêt de monter un disque en RAM est de :

Simuler un disque dur pour bénéficier des temps d'accès de la RAM

Au prochain démarrage du PC, une fenêtre noire apparaîtra transitoirement 10 secondes après le démarrage du Windows (M). Cette fenêtre se réduira dans la barre des tâches le temps de créer le RAMdisk. (durée d'exécution ~ 4 sec).

Depuis un mois, l'Internet sur mon pc en ethernet et wifi depuis ma box SFR était limité à 1mbps, mais depuis cette semaine, il s'agit de 0.02 mbps...

Je reviens vers vous avec mon problème qui était bien la carte vidéo qui était en cause et que j'ai fait réparer. L'ordinateur a marché 2 jours. Ce matin, le pc se bloque juste après le bios. Il commence à afficher l'écran Windows qui disparaît tout de suite et apparaît alors un texte fond bleu que je n'ai pas le temps de lire et le pc redémarre.

Enfin, je voulais dire que le pc (M) démarre bien mais j'ai toujours un écran noir si tu entends ton ordi démarrer c'est + un prob de chipset graphique a+

Si tu es sous Android tu as des applications qui détecte si tu as un mouchard ou autre sur ton téléphone et sa le désinstalle tu vas sur GooglePlay tu tape anti spy anti mouchard

Je dois télécharger Android sur mon pc portable et le transférer sur mon portable?? Car il faut un compte Google! Je n'ai pas Internet sur mon portable...

Il existe de très bons logiciels bon marché pour détecter les keylogger regarde ici

Pour transférer des données tu dois te mettre en stockage de masse. En gros il va l'utiliser comme un disque dur.

Bonjour à vous, une connaissance au problème évidemment paranormal suivant :

- sa machine démarre
- elle se connecte à internet normalement
- au bout d'environ 5 minutes, il n'est plus possible de naviguer sur le web, paf.
- les pings fonctionnent....

Tests effectués :

- plusieurs routeurs, et plusieurs fournisseurs d'accès à Internet dans des lieux différents
- désinstallation du firewall (ZoneAlarm, même si pas facile à enlever réellement), coupure du firewall Windows
- retrait de tout un tas de spyware.
- TCPview et process Explorer n'ont rien montré de suspect

J'ai aussi testé en filaire, avec Tél2 (connexion en PPP avec le modem). Le même phénomène se produit.

Dans tous les cas de figure, sachez que sur un smartphone Android, vous pouvez suivre la consommation de votre batterie en direct et voir d'où le problème peut venir.

La promesse de ces applications : fermer automatiquement les applications qui tournent en toile de fond et vider le cache pour gagner en autonomie. Il y a deux problèmes avec ces applications. D'abord, fermer les applications en toile de fond n'améliore pas l'autonomie, au contraire. Une appli que l'on ouvre pour la première fois va récupérer des données dans le ROM et les charger dans la RAM.

Il est facile sur le web de trouver des chargeurs très abordables mais qui s'avèrent finalement totalement inefficaces.

Si certains redoublent d'ingéniosité pour les positionner dans les faibles espaces disponibles, d'autres préfèrent opter pour la solution de facilité d'Apple et adoptent le « notch », cette encoche dans l'écran dans laquelle se logent le capteur de luminosité, la ou les caméras et le haut-parleur. Avec Android P, l'interface est repensée pour ces nouveaux formats d'écran. ...On note sur le screenshot ci-dessus le déplacement de l'horloge dans la barre de statut, désormais présente dans le coin supérieur gauche.

Les nouvelles API d'Android P intègrent également une meilleure gestion des modules photo multiples. Android P supporte désormais le HDR VP9 Profile 2 et le HEIF (High Efficiency Image File Format)...Les applications utilisant la Network Security Configuration verront leur trafic en clair bloqué afin que les connexions HTTP passent en TLS pour plus de sécurité. L'utilisateur peut cependant choisir un transfert en clair dans certaines conditions. Par ailleurs, la fonction d'auto-complétion implémentée dans Android N a été améliorée pour augmenter sa compatibilité avec les différents gestionnaires de mots de passe. D'autres nouveautés seront certainement découvertes ou ajoutées avec les prochaines Developer Preview, et ce dossier sera mis à jour en fonction.

Annexe 3. Enquêtes sur les locuteurs italophones.

Locuteur 1.

ITALIEN	MASCHILE	FEMMINILE	MOTIVAZIONE
Internet	X		
HD	X		
RAM		X	
PSU	X		
XFX	X		
ThermalTake	X		
Cooler Master	X		
Bios	X		
Codec	X		
VGA	X		
Touch (screen)	X		
Firmware	X		
Gingerbread	X		
Recovery	X		
Wipe cache		X	
Widget	X		
Screen saver	X		
SD		X	
Hard reset	X		
Clear storage	X		
SIM		X	
GPRS	X		
APN	X		
SMS	X		
Software	X		
Hardware	X		
Bug	X		
Mouse	X		
Video-editing	X		
Processore	X		
Computer	X		
Back cover	X		
Device	X		
App		X	
Account	X		
Black list		X	
MMS	X		
Firewall	X		
Cache		X	
ROM	X		
Wi-Fi	X		

Locuteur 2.

ITALIEN	MASCHILE	FEMMINILE	MOTIVAZIONE
Internet	X		
HD		X	
RAM	X		
PSU			
XFX			
ThermalTake			
Cooler Master	X		
Bios			
Codec	X		
VGA			
Touch (screen)	X		
Firmware	X		
Gingerbread		X	
Recovery		X	
Wipe cache			
Widget	X		
Screen saver	X		
SD		X	
Hard reset	X		
Clear storage	X		
SIM		X	
GPRS	X		
APN			
SMS	X		
Software	X		
Hardware	X		
Bug	X		
Mouse	X		
Video-editing	X		
Processore	X		
Computer	X		
Back cover		X	
Device	X		
App		X	
Account	X		
Black list		X	
MMS	X		
Firewall	X		
Cache		X	
ROM			
Wi-Fi	X		

Locuteur 3.

ITALIEN	MASCHILE	FEMMINILE	MOTIVAZIONE
Internet	X		
HD		X	
RAM		X	
PSU	X		
XFX			
ThermalTake			
Cooler Master	X		
Bios		X	
Codec	X		
VGA			
Touch (screen)	X		
Firmware	X		
Gingerbread			
Recovery	X		
Wipe cache		X	
Widget	X		
Screen saver	X		
SD		X	
Hard reset	X		
Clear storage		X	
SIM		X	
GPRS	X		
APN			
SMS	X		
Software	X		
Hardware	X		
Bug	X		
Mouse	X		
Video-editing	X		
Processore	X		
Computer	X		
Back cover		X	
Device	X		
App		X	
Account	X		
Black list		X	
MMS	X		
Firewall	X		
Cache		X	
ROM		X	
Wi-Fi	X		

Locuteur 4.

ITALIEN	MASCHILE	FEMMINILE	MOTIVAZIONE
Internet	X		
HD		X	<i>Definizione(f)</i>
RAM		X	
PSU		X	
XFX	X		Première impression
ThermalTake		X	
Cooler Master	X		
Bios		X	
Codec	X		Association avec <i>codice (m)</i>
VGA		X	
Touch (screen)	X		
Firmware	X		Virus
Gingerbread	X		<i>Programma (m)</i>
Recovery		X	
Wipe cache		X	
Widget	X		
Screen saver	X		
SD		X	<i>Memoria (f)</i>
Hard reset	X		
Clear storage	X		
SIM		X	<i>Carta (f)</i>
GPRS	X		
APN		X	
SMS	X		
Software	X		
Hardware	X		
Bug	X		
Mouse	X		
Video-editing	X		
Processore	X		
Computer	X		
Back cover		X	
Device	X		
App		X	
Account	X		
Black list		X	
MMS	X		
Firewall	X		
Cache		X	
ROM		X	
Wi-Fi	X		

Locuteur 5.

ITALIEN	MASCHILE	FEMMINILE	MOTIVAZIONE
Internet		X	Première impression
HD		X	
RAM		X	
PSU		X	
XFX		X	
ThermalTake	X		
Cooler Master	X		
Bios	X		
Codec	X		
VGA		X	
Touch (screen)	X		
Firmware	X		Première impression
Gingerbread	X		Première impression
Recovery	X		Première impression
Wipe cache		X	
Widget	X		
Screen saver	X		
SD		X	
Hard reset	X		
Clear storage			
SIM		X	
GPRS			
APN	X		
SMS	X		
Software	X		
Hardware	X		
Bug	X		
Mouse	X		
Video-editing	X		
Processore	X		
Computer	X		
Back cover		X	
Device	X		
App		X	
Account	X		
Black list		X	
MMS	X		
Firewall	X		
Cache		X	
ROM		X	
Wi-Fi		X	Connessione (f)

Locuteur 6.

ITALIEN	MASCHILE	FEMMINILE	MOTIVAZIONE
Internet	X		<i>Web (m)</i>
HD	X		<i>Disco (m)</i>
RAM		X	
PSU			
XFX			
ThermalTake			
Cooler Master			
Bios	X		
Codec	X		
VGA	X		
Touch (screen)	X		<i>Schermo (m)</i>
Firmware	X		<i>Software (m)</i>
Gingerbread	X		
Recovery		X	<i>Modalità (f)</i>
Wipe cache			
Widget	X		
Screen saver	X		
SD		X	<i>Memoria (f)</i>
Hard reset	X		
Clear storage	X		
SIM		X	<i>Carta (f)</i>
GPRS	X		
APN		X	
SMS	X		<i>Messaggio (m)</i>
Software	X		
Hardware	X		
Bug	X		
Mouse	X		<i>Topo (m)</i>
Video-editing	X		
Processore	X		
Computer	X		
Back cover		X	
Device	X		<i>Dispositivo (m)</i>
App		X	<i>Applicazione (f)</i>
Account	X		<i>Conto (m)</i>
Black list		X	<i>Lista (f)</i>
MMS	X		<i>Messaggio (m)</i>
Firewall	X		
Cache		X	<i>Memoria (f)</i>
ROM		X	<i>Memoria (f)</i>
Wi-Fi	X		<i>Première impression</i>

Annexe 4. Enquêtes sur les locuteurs francophones.

Locuteur 1.

FRANCAIS	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
Web	X		<i>Internet (m)mais toile (f)</i>
Driver	X		Suffixe <i>-er</i>
Ramdisk	X		<i>Disque (m)</i>
Script	X		
Windows	X		<i>Ordinateur (m)</i>
Box		X	<i>Boîte (f)</i>
Chipset	X		<i>Set (m)</i>
Android	X		<i>Robot (m)</i>
Keylogger	X		Suffixe en <i>-er</i>
Stockage	X		Suffixe en <i>-age</i>
Pings			
Spyware			<i>Anti-virus (m)</i>
Modem	X		
RAM		X	<i>Mémoire (f)</i>
Screenshot	X		<i>Tir (m)</i>
API			
Wi-Fi	X	X	<i>Fi < fidélité (f)</i>
HDR			
HEIF			
Developer preview		X	<i>Vue (f)</i>
Robocopy		X	<i>Copie (f)</i>
Log off	X		Verbe prépositionnel
ID		X	<i>Identité (f)</i>
Anti spy	X		<i>Espion (m)</i>
Google play	X		
MSN	X		<i>Chat (m) mais messagerie (f)</i>
Tcpview		X	<i>View (f)</i>
Process Explorer	X		<i>Explorateur (m)</i>
SP			
Bluethoot	X		
GPS	X		<i>Navigateur (m)</i>
Stand-by	X		
Http	X		
Network security configuration		X	<i>Configuration (f)</i>
TLS	X		<i>Protocollo (m)</i>
Rom	X		<i>Rom (m)</i>
Firewall	X		<i>Mur (m)</i>
Cache	X		<i>Cache (m)</i>

Locuteur 2.

FRANCAIS	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
Web		X	<i>Toile (f)</i>
Driver	X		
Ramdisk		X	<i>Ram (f)</i>
Script	X		
Windows		X	<i>Fenêtre (f)</i>
Box		X	<i>Boite (f)</i>
Chipset		X	<i>Pouce (f)</i>
Android	X		
Keylogger		X	<i>Clé (f)</i>
Stockage	X		
Pings			
Spyware	X		
Modem	X		
RAM		X	
Screenshot		X	
API			
Wi-Fi	X		
HDR			
HEIF			
Developer preview			
Robocopy		X	
Log off			
ID	X		
Anti spy	X		
Google play	X		
MSN		X	<i>Messagerie (f)</i>
Tcpview			
Process Explorer	X		
SP			
Bluetooth	X		
GPS	X		
Stand-by		X	
Http	X		
Network Security configuration		X	
TLS			
Rom			
Firewall	X		
Cache	X		<i>Cachette (f)</i>

Locuteur 3.

FRANCAIS	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
Web	X		
Driver	X		Suffixe <i>-er</i>
Sandisk	X		
Script	X		
Windows	X		Association avec <i>ordinateur (m)</i>
Box		X	
Chipset	X		<i>Set (m)</i>
Android	X		Association avec <i>téléphone (m)</i>
Keylogger	X	X	Suffixe <i>-er/ clé(f)</i>
Stockage	X		Suffixe <i>-age</i>
Pings	X		Première impression
Spyware			<i>Espion (m)</i>
Modem	X		
RAM		X	<i>Mémoire (f)</i>
Screenshot	X		<i>Screen = écran (m)</i>
API	X		Première impression
Wi-Fi	X	X	Association avec connexion (f)
HDR	X		Première impression
HEIF	X		Première impression
Developer preview	X		<i>Développeur (m)</i>
Robocopy		X	<i>Copie (f)</i>
Log off	X		
ID		X	
Anti spy	X		<i>Espion (m)</i>
Google play	X		
MSN	X		<i>Message (m)</i>
Tcpview		X	<i>Vue (f)</i>
Process Explorer	X		<i>Processeur (m)</i>
SP			
Bluethoot			
GPS	X		
Stand-by	X		
Http	X		
Network security configuration		X	<i>Configuration (f)</i>
TLS	X		
ROM		X	Première impression
Firewall	X		<i>Feu (m)</i>
Cache	X		

Locuteur 4.

FRANCAIS	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
Web			
Driver	X		
Ramdisk			
Script	X		
Windows	X		
Box		X	
Chipset			
Android	X		
Keylogger			
Stockage	X		
Pings			
Spyware			
Modem	X		
RAM			
Screenshot	X		
API			
Wi-Fi		X	
HDR			
HEIF			
Developer preview			
Robocopy			
Log off			
ID		X	
Anti spy			
Google play			
MSN	X		
Tcpview			
Process Explorer	X		
SP			
Bluethoot	X		
GPS	X		
Stand-by			
Http			
Network security configuration			
TLS			
Rom			
Firewall	X		
Cache			

Locuteur 5.

FRANCAIS	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
Web	X		
Driver	X		
Ramdisk	X		
Script	X		
Windows	X		<i>Logiciel (m)</i>
Box		X	
Chipset	X		
Android	X		
Keylogger	X		
Stockage	X		
Pings			
Spyware	X		
Modem	X		
RAM		X	
Screenshot	X		
API		X	
Wi-Fi		X	
HDR			
HEIF			
Developer preview	X		
Robocopy		X	
Log off	X		
ID		X	
Anti spy	X		
Google play	X		
MSN	X		
Tcpview			
Process Explorer	X		
SP			
Bluetooth	X		
GPS	X		
Stand-by	X		
Http		X	
Network security configuration		X	
TLS			
Rom		X	
Firewall	X		
Cache		X	<i>Cachette (f)</i>

Locuteur 6.

FRANCAIS	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
Web	X		
Driver	X		
Randisk	X		
Script			
Windows	X		
Box		X	
Chipset			
Android	X		
Keylogger		X	<i>Clé (f)</i>
Stockage	X		<i>Suffixe -age</i>
Pings	X		<i>Message (m)</i>
Spyware	X		
Modem	X		
RAM		X	
Screenshot	X		
API		X	<i>Interface (f)</i>
Wi-Fi	X		
HDR			
HEIF			
Developer preview			
Robocopy			
Log off	X		
ID	X		
Anti spy			
Google play			
MSN			
Tcpview			
Process Explorer			
SP			
Bluetooth	X		
GPS	X		
Stand-by	X		
Http			
Network security configuration		X	
TLS			
Rom	X		
Firewall	X		
Cache	X		

Annexe 5. Enquêtes sur les locuteurs hispanophones.

ESPAGNOL	MASCULIN	FEMININ	MOTIVATION
BIOS	X		
Modem	X		
Keylogger	X		
MMS	X		
PC		X	<i>Computadora (f)</i> mais <i>ordenador (m)</i> , <i>computador (m)</i>
Screenshot	X		Pas très employé. Il existe <i>captura de pantalla (f)</i>
Script	X		
Sim		X	<i>Terjeta (f)</i>
SMS	X		<i>Mensaje (m)</i> , <i>texto (m)</i>
Wi-fi	X	X	<i>Connexion (f)</i>
Web	X		